



2025

Revue Communale **PERS-JUSSY**



Calendrier des manifestations

Pensez à vérifier à chaque date si elles ont lieu, sur le panneau lumineux, sur notre site ou sur l'application « Pers-Jussy Clic ».

HIVER

Ven. 3 jan. >> **Vœux du Maire 19h30** - Salle Communale

Sam. 18 et Dim. 19 jan. >> **Rencontre Amicale Savoisienne de 9h à 17h** - Salle Communale

Sam. 25 jan. >> **Stage de Danse à partir de 13h30 Pers Jussy Danse** - Salle Communale

Dim. 2 fév. >> **Salon VDI Vente à Domicile organisé par la Cantine** - Salle Communale

Sam. 8 fév. >> **Tartifoot** - Salle Communale d'Arbusigny

Jeu. 27 fév. >> **Don du Sang 15h30-19h30** Salle Communale

Ven. 28 fév. >> **Soirée Théâtre organisée par la commune** Salle Communale

Ven. 28 fév. >> **Assemblée Générale Madag 19h30** Diapason

Sam. 1^{er} mars >> **AG Aime à 14h** - Diapason

Ven. 7 mars >> **AG Les Amis de Pers Jussy à 20h** Diapason

Sam. 8 mars >> **40 ans de l'école de Musique - Concert des profs à 20h** - Salle Communale

Dim. 9 mars >> **40 ans de l'école de Musique - Concert pour enfants 16h** - Salle Communale

Sam. 15 mars >> **Stage de Danse à partir de 13h30 Pers Jussy Danse** - Salle Communale

Ven. 21 mars >> **AG La Liane à 20h** - Salle Diapason

Sam. 22 mars >> **Journée nettoyage de la Commune 8h30** Stade des Fins

Sam. 22 mars >> **Soirée Ski Club - Remise des étoiles** Salle Communale

Sam 29 et Dim 30 mars >> **Exposition Pixel d'argent à l'occasion des 20 ans de l'association** - Salle Communale

PRINTEMPS

Sam. 5 avril >> **Loto APE** - Salle Communale

Ven. 11 avril >> **Soirée Théâtre Les Amis de Pers Jussy** Salle Communale

Sam. 12 avril >> **Repas à emporter** - Stade de foot

Ven. 25 avril >> **Don du sang 15h30-19h30** Salle Communale

Sam. 26 et Dim. 27 avril >> **Journées de la Terre**

Sam. 26 et Dim. 27 avril >> **Week-End Chantant - Chorale Arc-En-Ciel**

Sam. 3 mai >> **Marché aux fleurs par l'APE** Parking d'Intermarché

Jeu. 8 mai >> **Commémoration au Monument aux Morts 11h**

Sam. 10 mai >> **Soirée Dansante à 20h Pers Jussy Danse** - Salle Communale

Mer. 4 juin >> **AG Pers-Jussy Danse** - Salle Communale

Sam. 7 juin >> **Fête de l'école de musique 10h - 17h** Diapason (Salle Communale si mauvais temps)

Dim. 8 juin >> **Brocante organisée par la cantine** Stade des Fins

Ven. 13 juin >> **AG du Foot à 20h** - Stade des fins

Sam. 14 juin >> **Fête du Foot** - Stade des Fins

Sam. 14 juin >> **Concert à l'église 20h30 Chorale Arc-En-Ciel**

Ven. 20 et Sam. 21 juin >> **34^{ème} Rallye des Bornes**

Sam. 21 juin >> **Fête de la Musique** - Château

Jeu. 26 juin >> **Don du Sang 15h30-19h30** Salle Communale

Sam. 28 et Dim. 29 juin >> **Ball-Trap** Communaux de Pers Jussy

ÉTÉ

Dim. 13 juil. >> **Fête Nationale et Feux d'artifice** Stade des Fins

Lun. 14 juil. >> **Commémoration au Monument aux Morts 11h**

Dim. 27 juil. >> **Rencontre Amicale savoisienne 9h-17h** Salle Communale

Jeu. 28 août >> **Don du Sang 15h30-19h30** Salle Communale

Dim. 31 août >> **Fête de la Batteuse**

Sam. 6 sept. >> **Journée des Associations**

Lun. 8 sept. >> **AG de l'école de Musique 20h** Salle Communale

Jeu. 11 sept. >> **AG APE + Cantine à 20h** - Salle Communale

Dim. 14 sept. >> **Repas des Aînés 12h** - Salle Communale

Dim. 21 sept. >> **Journée du Patrimoine**

Ven. 26 sept. >> **AG Perjussienne à 19h30** - Diapason

AUTOMNE

Sam. 4 oct. >> **Soirée Sénégalaise par La Liane à 19h30** Salle communale

Sam. 11 et Dim. 12 oct. >> **Bal Folk par Madag à 19h30** Salle Communale

Sam. 11 et Dim. 12 oct. >> **Octobre Rose** Stade des Fins

Dim. 12 oct. >> **Persjussienne**

Sam. 18 oct. >> **Stage de Danse à partir de 13h30 Pers Jussy Danse** - Salle communale

Je. 23 oct. >> **Don du Sang 15h30-19h30** Salle Communale

Sam. 25 oct. >> **Soirée Châtaigne à 17h - Les Amis de Pers Jussy** - Salle Communale

Ven. 31 oct. >> **Soirée Halloween organisée par l'APE** Salle Communale

Ven. 7 nov. >> **AG Comité des Fêtes à 20h30** **Élaboration du calendrier des manifestations 2026** Salle Communale

Sam. 8 et Dim. 9 nov. >> **Vente de Jouets par Madag'** Salle Communale

Mar. 11 nov. >> **Commémoration au Monument aux Morts 9h**

Ven. 14 nov. >> **AG du Ski Club à 20h30** - Salle Communale

Sam. 15 nov. >> **Repas Club des Saveurs**

Ven. 21, Sam. 22 et Dim 23 nov. >> **Gratifieria Com Com** Salle Communal

Sam. 29 nov. >> **Évènement APE à définir** Salle Communale

Sam. 20 déc. >> **Illuminations de Noël à 18h30**

Mar. 23 déc. >> **Don du Sang 15h30-19h30** Salle Communale



Sommaire

Calendrier des manifestations	2
Éditorial.	3
Commissions.	4-15
Vie municipale	16-24
Vie associative	25-47
Expressions libres	48
Vie Intercommunale.	49-52
Histoire	53
État civil	54
Infos pratiques	55

Directrice de publication : Mme Isabelle Roguet
Responsable de rédaction : Mme Dominique Brand
1 600 exemplaires - Dépôt légal janvier 2025
Édition : CTOCOM - Bogève - www.ctocom.fr

Le mot du Maire

Nous sommes conscients et ce depuis bien longtemps que le dérèglement climatique a et va engendrer des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves.

L'actualité de la fin de l'année 2024 nous en est témoin, malheureusement.

Les pouvoirs publics, les élus, les collectivités doivent anticiper, agir et protéger notre environnement et notre population. C'est bien ce que nous nous efforçons de faire au quotidien. Pour exemple, tout le travail de sensibilisation des propriétaires pour l'entretien des ruisseaux, afin d'éviter les débordements qui peuvent être catastrophiques. La gestion des eaux pluviales liées aux constructions est analysée très finement par nos services d'urbanisme.

Le SRB (Syndicat Rocailles Bellecombe) qui gère l'eau potable et l'assainissement sur notre secteur est un interlocuteur avec qui nous travaillons étroitement sur la commune. Il assure la protection de près de 70 ressources en eau et nappes phréatiques sur l'ensemble de son secteur. Les cours d'eau sont d'une importance majeure pour l'équilibre de nos nappes.

Sur Pers-Jussy, une étude est en cours, pour lutter contre des eaux parasites, qui gonflent anormalement le réseau d'assainissement en cas de fortes pluviométries et qui provoquent des débordements chez les particuliers et sur les voies publiques. Cette étude consiste à faire passer des caméras dans les canalisations pour déterminer l'état d'usure de celles-ci. Suite à cette étude, des travaux vont être menés pour réparer ou remplacer certaines conduites. Sur Pers-Jussy ce sont près de 6 kms de réseau qui ont été contrôlés par inspections télévisées sur les 50 kms de réseau du SRB. Ce qui correspond à 12 %.

Nos actions pour limiter les impacts du réchauffement climatique ne s'arrêtent pas là, bien au contraire. Dès ce début de mandat, nous nous sommes posés la question d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture plate du groupe scolaire. Nous avons étudié ce projet avec CitoyEnergie: Centrale Villageoise sur le Faucigny et le Genevois.

Le constat est le suivant, il est impossible de poser des panneaux sur une toiture déjà végétalisée. Aucun installateur ne veut assurer la couverture décennale pour ces travaux, sans pouvoir garantir une étanchéité du bâtiment. Les conditions économiques trop élevées rendent le projet non faisable, à notre grand regret.

Concernant les travaux de rénovation de notre Mairie, même si d'extérieur, le chantier semblait ne pas avancer beaucoup, il en est tout autre à l'intérieur. Après avoir décanté quelques soucis avec des entreprises, la fin d'année a laissé apparaître, après disparition des échafaudages, l'aspect définitif des façades et de la toiture du bâtiment. Les travaux se poursuivent maintenant que le bâtiment est hors d'eau hors d'air, ainsi que les travaux de VRD.

Nous pouvons enfin vous annoncer que nous sommes propriétaires des bâtiments de l'ancienne porcherie et fruitière. La prochaine étape sera d'établir un cahier des charges pour définir les besoins pour les futurs services techniques qui prendront la place de la porcherie.



Concernant les travaux sur la commune, nous avons fait le choix d'optimiser les moyens présents en interne aux services techniques pour une meilleure gestion des coûts et des travaux. Nous pouvons aujourd'hui affirmer que nous avons fait des économies financières grâce à cela et grâce à notre personnel communal qui est sur le terrain, qui gère et suit les travaux.

En ce qui concerne notre Plan Local d'Urbanisme, il sera nécessaire d'envisager son évolution afin d'intégrer les exigences imposées par l'État en matière de gestion foncière des ENAF (Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) et de la prise en compte du ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Le règlement aura droit à un toilettage afin de rectifier certaines incohérences et procéder à des ajustements en vue d'intégrer des protections environnementales et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

L'Établissement d'Accueil Médicalisé « La Tournelle » a ouvert ses portes fin octobre en accueillant 17 résidents pour l'instant. Il complètera ses effectifs au printemps avec l'accueil définitif de 51 résidents. Le fonctionnement optimum de cet établissement nécessite un nombre important de personnels spécialisés qui sont en cours de recrutement et une mise en route progressive pour accueillir décemment le public sensible hébergé à l'EAM. Nous nous réjouissons d'avoir un établissement de cette qualité sur notre commune et d'ainsi répondre à un besoin criant d'accueil de personnes handicapées psychiques.

Voici les grandes lignes de ce qui a été fait au cours de l'année 2024 pour le confort, la sécurité, l'accueil et l'optimisation des services en place sur notre charmante commune.

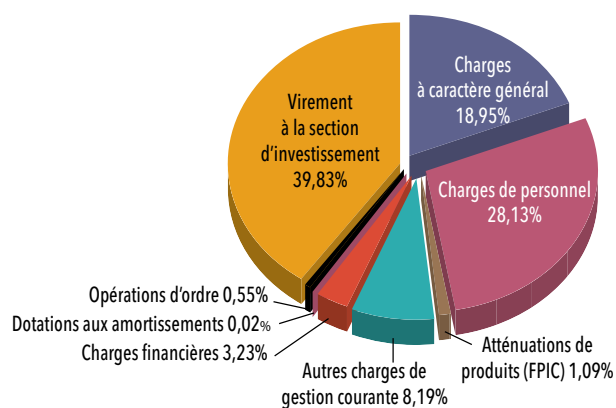
Je vous laisse le soin de parcourir cette revue et vous souhaite une excellente année 2025, riche en émotion, en bonheur et en paix.

Isabelle ROGUET
Votre Maire

Budget municipal 2024

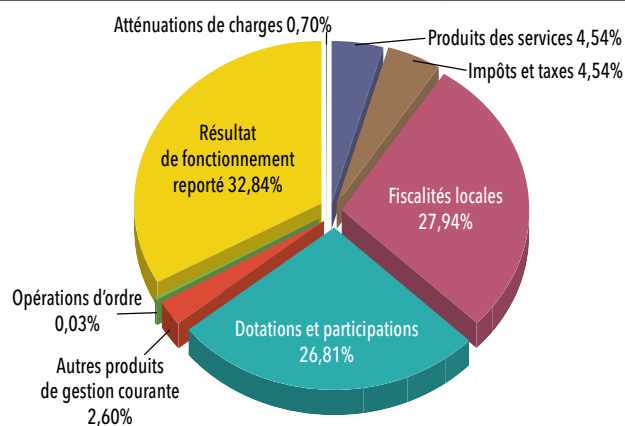
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	867 136,91 €
Charges de personnel	1 287 100,00 €
Atténuations de produits (FPIC)	50 000,00 €
Autres charges de gestion courante	375 010,00 €
Charges financières	147 800,00 €
Dotations aux amortissements	1 000,00 €
Opérations d'ordre	25 290,00 €
Virement à la section d'investissement	1 822 900,00 €
TOTAL	4 576 236,91 €



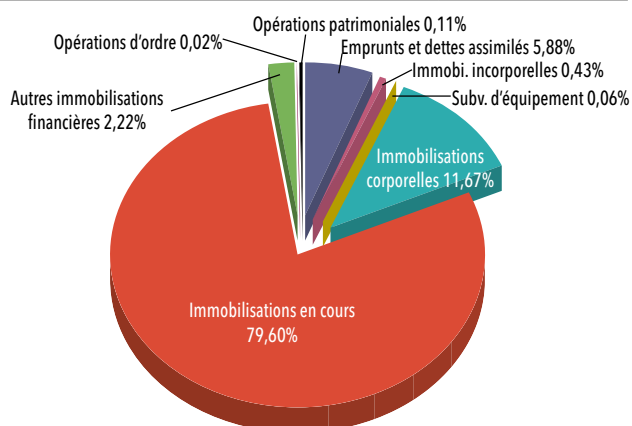
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	32 100,00 €
Produits des services	207 720,00 €
Impôts et taxes	207 972,00 €
Fiscalités locales	1 278 469,00 €
Dotations et participations	1 227 005,00 €
Autres produits de gestion courante	118 800,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Opérations d'ordre	1 231,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 502 939,91 €
TOTAL	4 576 236,91 €



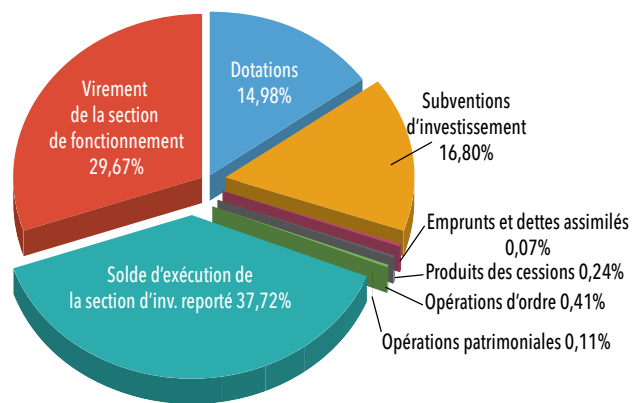
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilés	361 500,00 €
Immobilisations incorporelles	26 630,00 €
Subventions d'équipement	3 800,00 €
Immobilisations corporelles	717 091,00 €
Immobilisations en cours	4 890 967,00 €
Autres immobilisations financières	136 500,00 €
Opérations d'ordre	1 231,00 €
Opérations patrimoniales	7 000,00 €
TOTAL	6 144 719,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations	920 262,37 €
Subventions d'investissement	1 032 219,00 €
Emprunts et dettes assimilés	4 400,00 €
Produits des cessions	15 000,00 €
Opérations d'ordre	25 290,00 €
Opérations patrimoniales	7 000,00 €
Solde d'exécution de la section d'inv. reporté	2 317 647,63 €
Virement de la section de fonctionnement	1 822 900,00 €
TOTAL	6 144 719,00 €



Cette année encore, vous plébiscitez les nouveaux moyens de communication mis en place depuis 2020.

Pour rappel, vous avez plusieurs outils à disposition :

- **LA REVUE**, que vous tenez entre vos mains, éditée à plus de 1600 exemplaires. Elle présente les différentes commissions. Elle recense aussi les informations essentielles concernant la vie municipale, associative, intercommunale en plus d'informations pratiques. Nous sommes convaincus qu'elle est devenue un incontournable dans vos foyers mais certains préféreraient une version numérique. Un projet (encore secret) est à l'étude pour contenter un maximum de personnes...



- **LE BULLETIN**, édité aussi à plus de 1600 exemplaires. Dans le souci d'éviter des articles redondants, il ne paraît plus qu'une fois par an en alternance avec la revue.
- **L'APPLICATION PERS-JUSSY CLIC** nous donne accès à de nombreuses informations concernant la mairie, les écoles, les commerces ainsi que les événements organisés au sein de la commune, par différentes associations. À ce jour, nous dénombrons près de 1500 téléchargements.
- **LA PAGE FACEBOOK**, complément de l'application et du site internet de la mairie, nous permet aussi de partager des informations et des photos de notre belle commune. Elle est suivie aussi par plus de 1500 personnes.
- **LE PANNEAU LUMINEUX LUMIPLAY** permet d'optimiser la communication. La possibilité de créer des contenus (texte ou image) ou la possibilité d'insérer des pages web, la qualité des couleurs, la luminosité gérée par une cellule à ajustement progressif en fonction des conditions météo, renforcent l'attractivité du panneau.



Mais nous pouvons encore nous améliorer...

Après renseignements pris auprès d'autres collectivités, **l'installation d'une borne interactive améliorerait l'accessibilité des informations pour tous**, notamment pour les personnes en situation de handicap ou vivant dans des zones blanches.

Ce dispositif est intuitif, offrant une interface facile à utiliser pour tous les âges, et favorise l'inclusion numérique. En plus de faciliter la consultation, cette borne optimise l'accueil des visiteurs en mairie, allégeant le travail du personnel administratif. Elle modernise aussi l'image de la municipalité, en intégrant des technologies interactives et attractives qui remplacent les panneaux d'affichage papier traditionnels.



De plus, les utilisateurs peuvent s'envoyer les documents par e-mail, éliminant le besoin de photocopies, tout en garantissant une preuve de diffusion conforme aux exigences légales.

Enfin, son utilité ne se limite pas à l'affichage légal, car **elle peut également diffuser des informations pratiques, des actualités locales, la vie des commerces et associations...**

Installée à un emplacement stratégique, elle garantit une consultation 24/7, même en dehors des horaires d'ouverture des bâtiments publics. Cette borne, dotée d'un verre blindé, est conçue pour résister aux dégradations et aux conditions climatiques.

En conclusion, les bornes tactiles s'imposent comme une solution moderne et efficace pour l'affichage légal, répondant aux besoins croissants de transparence et d'accessibilité des informations publiques. Elles offrent non seulement une consultation facilitée, mais contribuent aussi à l'inclusion numérique et à la modernisation de l'image des collectivités. Adopter cette technologie est un pas vers une meilleure communication entre les administrations et les citoyens.

Mais ne précipitons pas les choses, **l'installation d'une borne interactive devant la mairie est encore à l'étude...**

COMMISSION ENVIRONNEMENT CULTURE ET PATRIMOINE



La commission « Environnement, Culture et Patrimoine » concrétise les valeurs issues des orientations du projet communal. **SENSIBILISER, APPRENDRE, RENCONTRER, SAUVEGARDER** sont au cœur de nos préoccupations et piliers de nos actions.

RÉSUMÉ EN IMAGES

Samedi 23 mars: nettoyage de la nature. Comme chaque année, de bonnes volontés citoyennes s'activent pour éliminer tous types de déchets intrusifs. Nous avons accueilli des renforts supplémentaires avec la participation active de la section A.S net des « Amis des sentiers » de Reignier ainsi que l'implication des jeunes du service enfance et jeunesse de la commune. Le casse-croûte et le verre de l'amitié furent appréciés à « la cabane » des chasseurs, soutenant nos actions.



**Nettoyons
la nature!**

Dimanche 21 avril 2024



Pour sensibiliser aux valeurs présentes sur notre terroir et valoriser les actes porteurs de SENS.



Enrichie cette année de la coopération avec la randonnée « Saveurs et paysages » organisée par la commune de Reignier ainsi que l'installation dans les jardins du château communal.

Dimanche 22 septembre : 2^{ème} journée du Patrimoine. Les citoyens de tout âge ont pu redécouvrir le site du château et visiter l'intérieur du bâtiment situé au centre bourg. Désormais cet espace protégé et conservé par la municipalité devient un bien culturel commun.



Dimanche 20 octobre : INAUGURATION du VERGER COMMUNAL pédagogique lors de la fête des vergers portée par le syndicat mixte du Salève et le syndicat du Vuache. Un grand merci à l'association Court-Circuit partenaire pour l'opération pressage des fruits apportés par les locaux.



RENDEZ-VOUS 2025 À VENIR :

- **Soirée Théâtre** le vendredi 28 février (**À confirmer**)
- **Nettoyage de la nature** le samedi 22 mars
- **Journée de la TERRE** le dimanche 27 avril
- **Journée du Patrimoine** le dimanche 21 septembre



Pour rappel, ce verger communal pédagogique fait de variétés anciennes adaptées au terroir local contribue à perpétuer et valoriser le patrimoine naturel et culturel Haut-Savoyard, témoin du passé et garant d'avenir...



Parcourir l'Arbre, Se lier aux jardins, Se mêler aux forêts, Plonger au fond des terres, Pour renaître de l'argile.

Extrait Andrée Chedid

« Destination : arbre » Tant de corps et tant d'âme, 1991

COMMISSION BÂTIMENT

• RÉHABILITATION MAIRIE :



Les travaux se poursuivent. Le gros œuvre, la charpente, la zinguerie sont terminés. Les panneaux photovoltaïques ont été installés ainsi que les fenêtres et baies vitrées. L'isolation intérieure et les cloisons sont en cours d'installation. Les façades sont terminées. Pour répondre aux questions portant sur le fait que nous n'avons pas conservé le visuel en pierres apparentes, la qualité des pierres composant les murs ne correspondait pas aux critères thermiques et au type d'isolation retenu. De plus l'utilisation à l'époque de pierres locales diverses et variées ne présentait pas une esthétique méritant d'être conservée.



• AMÉNAGEMENT PARKING :

Nous avons mis à profit la période de vacances de la crèche pour réaliser la partie inférieure du parking mairie ces aménagements se poursuivront dès le début d'année.



Économies d'énergie :

En 2022 la commune par le biais de la communauté de communes a signé une convention avec le SYANE pour une mission de conseil en énergie prise en charge à 25 % par Arve et Salève et à 75 % par le SYANE. Cette convention entre dans le cadre des économies d'énergie et des plans d'action permettant de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique.

Une étude précise reprenant toutes les données de consommation par bâtiments a été réalisée et vous en trouverez ci-après la synthèse.

Les sites de la commune sont alimentés en électricité, gaz propane et fioul. L'électricité représente 45 % de la consommation des sites. On voit qu'avec son coût supérieur elle impacte le budget fluide à hauteur de 60 %. La part de chauffage peut représenter de 60 % à 80 % de la consommation pour ce type de patrimoine.

RÉPARTITION PAR ÉNERGIE

	Électricité	Gaz	Fioul
Volume	44 %	30 %	20 %
Coût	58 %	22 %	20 %

Les écoles de la commune représentent les plus gros consommateurs avec 60 % de la consommation du parc. L'une d'elles accueille des activités annexes (école maternelle).

L'ancienne mairie avec 15 % correspond au bâtiment en rénovation qui devrait atteindre de meilleures performances par la suite. Les huit autres sites, plus petits consommateurs, comptent pour 25 % de la consommation restante.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE ET SON IMPACT SUR LE BUDGET

	Bâtiment		Impact financier	
	performant	consommateur	important	faible
Groupe scolaire Émile Rosset	X		X	
Médiathèque Diapason	X			X
École maternelle, salle communale, vestiaires de foot		X	X	
Agence postale, école et cantine des Roguets		X		X

On remarque que sur le patrimoine l'école maternelle qui accueille aussi la salle communale est un site gros consommateur, avec de faibles performances et un coût élevé. Ce site étant alimenté en propane il représente un gros émetteur de gaz à effet de serre. Il pourra être ciblé par des actions d'économies d'énergie en priorité.

L'école Émile Rosset est un gros site avec un coût élevé. Il est pourtant très performant avec un ratio de consommation surfacique assez faible. C'est un site chauffé et climatisé via de la géothermie celle-ci fait appel à de l'électricité qui est l'énergie la plus chère. Ceci explique pourquoi ce site de taille conséquente à un impact financier important.

La mairie en cours de rénovation était peu performante.

Le site du stade de foot et ses vestiaires est marqué comme consommateur avec un impact financier important. Il est à surveiller mais difficile à juger sur les mêmes critères étant donné que les éclairages du stade sont comptabilisés dans sa consommation. L'installation d'éclairage à faible consommation pourra réduire cet impact.

L'école des Roguets a une faible performance énergétique mais avec un coût assez faible. Une amélioration thermique permettra de réduire rapidement ces consommations.

• ACTIONS DÉJÀ MENÉES

Depuis le démarrage de l'accompagnement en conseil énergie du SYANE plusieurs visites en commune ont eu lieu pour repérer le parc de bâtiments.

Un suivi de consommation par site est mis en place avec l'ensemble des factures d'énergies intégré de 2019 à 2022.

Une étude d'opportunité a été réalisée pour la création d'un réseau de chauffage urbain concerné par le décret tertiaire (mairie, école et maison médicale). Il en est ressorti que le réseau imaginé ne serait pas pertinent.

• ACTIONS À VENIR

Deux audits ont été évoqués sur les sites de la maternelle salle communale et école des Roguets. Leur priorité sera à confirmer pour qu'il y ait des projets de rénovation à suivre.

• PRÉCONISATIONS IMMÉDIATES ET À COURT TERME

La commune dispose d'une surface de patrimoine bâti importante. Elle semble ajustée par rapport à la taille de la commune. L'ensemble des sites a été visité et ciblé par des propositions d'optimisation si nécessaire. Une réflexion globale peut être menée pour identifier un plan d'actions à traduire en plan pluri annuel d'investissements adaptés aux besoins.

• ACTIONS À MOYEN ET LONG TERME

Les sites autour de la nouvelle mairie sont soumis au décret tertiaire de la loi Elan imposant aux équipements de plus de 1000 m² des niveaux d'économie d'énergie ambitieux à l'horizon 2030, 2040 et 2050, de respectivement moins 40 %, moins 50 %, et moins 60 % à ces échéances.

Dans les prochaines années, un programme d'amélioration pour atteindre les objectifs ciblés sera à construire. La rénovation de la mairie est une première étape qui participera à l'atteinte de ces objectifs.



• ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le toit de la future mairie accueillera une toiture solaire en production photovoltaïque.

L'étude des potentiels solaires des toitures peut être faite sur le village. Un pré repérage a été réalisé en interne par le conseiller énergie. Les projets solaires ne semblent pas prioritaires dans la temporalité actuelle de la rénovation du patrimoine.

• CONCLUSION

Le suivi énergétique mis en place permet de connaître et suivre les performances du patrimoine.

La commune a ciblé comme projet prioritaire la rénovation de la mairie. Le parc reste cependant assez grand et des actions d'économie d'énergie doivent être envisagées sur l'ensemble.

Un travail sur la régulation des systèmes des sites permet d'optimiser les réglages sans nouvel investissement en travaillant avec le matériel existant.

Une réflexion pourra être portée pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles (remplacement du gaz). Une programmation sur plusieurs années des travaux à conduire pourra être mise en place pour donner un programme des travaux et apporter de la visibilité.

COMMISSION VOIRIE RÉSEAUX

VITESSE EXCESSIVE SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES

Chacun d'entre nous s'aperçoit que devant chez lui les gens roulent beaucoup trop vite, mais quand nous sommes au volant nous roulons tous à certains moments trop vite.

Nous avons en mairie sans cesse des demandes de concitoyens pour faire ralentir dans tel ou tel hameau ou telle ou telle route.

Nous ne pouvons pas mettre des dos d'ânes tous les 200 m et sur toutes les routes, l'expérience montre que ces dos d'ânes sont bruyants aux passages de camions ou tracteurs.

Nous ne pouvons pas mettre des feux tricolores à chaque carrefour.

D'autres systèmes existent mais est-ce suffisant ?

Quelle que soit la solution nous aurons toujours des véhicules en excès de vitesse peu soucieux de la sécurité de leurs congénères.

Nous avons installé les années précédentes des radars pédagogiques qui devaient inciter à faire ralentir...

Nous avons testé cette année route de Reignier sur le bas de Jussy la pose de chicanes en bois qui devraient provoquer un ralentissement des usagers. Ces équipements sont modulables et peuvent facilement se modifier, suivant les retours que nous aurons. Nous sommes susceptibles d'en installer ailleurs sur la commune.

La pose de bornes en bois pour sécuriser le cheminement piéton allant des écoles à la route de La Crosaz semble donner satisfaction en attendant la construction de trottoirs.

L'installation de panneaux flash lumineux aux abords de certains passages piétons dangereux devrait elle aussi inciter à lever le pied pour la sécurité des piétons et principalement de nos enfants.



ÉTAT DES CHAUSSÉES

La route de La Vilonge qui était fortement détériorée a été reprise sur la partie descendante en enrobé sur toute sa largeur, la question qui s'est posée immédiatement par les usagers que fait-on pour ralentir...

Un effort particulier est apporté en collaboration avec la communauté de communes pour le bouchage des nids-de-poule.



route de La Vilonge

EAUX PLUVIALES

Le réseau d'eaux pluviales a été réparé ou amélioré sur différents secteurs de la commune pour faciliter l'écoulement de l'eau en cas de phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents.



EAUX USÉES

En 2024 le Syndicat Rocailles Bellecombe a terminé de raccorder le hameau du Châble.

RÉSEAUX SECS

Beaucoup de travaux d'enfouissement ont été réalisés sur la commune en 2024, ceux-ci concernaient d'une part la fibre optique et d'autre part des travaux d'ENEDIS pour la ligne haute tension. En ce qui concerne la fibre optique en ce début 2025 la plupart des foyers perjussiens sont raccordables.

ÉPAREUSE

En fin d'année 2024 nous avons reçu la nouvelle épaveuse en remplacement de l'ancienne qui ne donnait pas satisfaction. Ce nouvel équipement est innovant puisqu'il est électrique.

En effet le rotor est entraîné par l'électricité produite par une génératrice directement liée au tracteur. L'avantage c'est que le tracteur tournant à bas régime consomme jusqu'à 20 % de carburant en moins et fait beaucoup moins de bruit pour l'opérateur et le voisinage. Nous aurons l'occasion de vous la présenter plus en détail au printemps 2025.



EFFECTIFS

Cette année le nombre d'enfants scolarisés à Pers-Jussy est de 317 au chef-lieu et 17 à l'école des Roguet, soit un effectif stable par rapport à la rentrée précédente.

CONVIVIALITÉ

Nous tenons à pérenniser nos petits moments d'échange avec l'équipe enseignante et les enfants. Pour cela, les CM2 ont reçu une calculatrice pour leur départ en 6^{ème} accompagnée d'un goûter et en début d'année, le pot d'accueil des nouveaux enseignants nous a permis de faire connaissance avec la nouvelle équipe.



SUBVENTIONS

La municipalité s'est prononcée pour un nouveau système d'aide au financement des classes découverte et autres projets importants, en octroyant une subvention de 30 € par enfant qui sera versée chaque année. Ceci permettra à l'équipe enseignante d'avoir une base précise pour choisir leurs projets.



Cette année, nous avons aidé au financement du projet artistique « Artiste à l'école » en maternelle avec l'intervention de Mme Aurore Sacquart.

La municipalité a subventionné la classe découverte des CP, CE1 et CE2 au Reposoir, où de nombreuses activités leur ont été proposées, telles que randonnées, escalade, confection de cabanes... et a permis la poursuite du « Savoir rouler ».

Pour l'école des Roguet, une contribution a été allouée pour l'organisation d'une classe découverte « Astronomie » à Val Cenis, pendant 5 jours au mois de mai.

INVESTISSEMENTS / DÉPENSES



Parmi les divers travaux et investissements, la commune a financé le renouvellement de 9 ordinateurs en élémentaire pour les enseignants et la direction, et finalisé la remise à niveau de la téléphonie.

PÉRISCOLAIRE / CANTINE :

Nous tenons à témoigner à l'Association de la Cantine notre reconnaissance pour leur engagement et leur travail.

L'équipe municipale a toujours soutenu l'association « La cantine scolaire » à chaque demande de subvention et a poursuivi cette aide sur l'année 2024 en lui accordant une subvention de 34 700 € au printemps selon sa demande. À cela s'ajoute la mise à disposition de la salle communale, d'un espace bureau, de deux salariés municipaux, d'une valeur estimée à 53 700 €. N'oublions pas aussi la prise en charge des frais d'entretien du matériel non facturés à l'association.

Nous avons, dans les années passées, toujours accédé aux demandes de subventions faites par l'association, conscients que sans l'aide de la mairie, celle-ci ne pourrait fonctionner :

- 2020 = 28 800 €
- 2021 = 22 100 €
- 2022 = 23 600 €
- 2023 = 23 600 €

En novembre 2024, à la demande des membres du Comité de l'Association, nous nous sommes rencontrés et ils nous ont fait part de leurs grandes difficultés financières.

Ils nous ont présenté un déficit prévisionnel pour l'année 2024/2025 de 77 000 €.

Pour pouvoir payer les salaires jusqu'à fin décembre, la commune s'est empressée d'octroyer une nouvelle subvention de 25 000 € fin novembre, consciente que cela ne suffirait pas. Il faudra donc se revoir en début d'année 2025 pour refaire le point.

Sachant que le coût d'un repas toutes charges comprises (repas, charge de personnel de cuisine + 2h de garderie) est de 9,44 €, les tarifs pratiqués (selon le quotient familial de 5,80 à 8,20 €) ne suffisent pas à couvrir les dépenses de l'association.

Un ticket ne couvre donc pas le coût réel du service.

Cette situation nous pose question, et devra amener l'association à prendre d'urgence les bonnes décisions.

Depuis la mise en page de cette revue, nous avons appris que l'Association de la Cantine cesserait son activité à partir du 31.08.2025, qu'elle augmente les prix et crée un quotient familial supplémentaire.

La mairie n'est en aucun cas gestionnaire de la cantine et a toujours payé les subventions réclamées par celle-ci. Rappelons simplement qu'il s'agit de deniers publics.

Nous devons, avec la Commission Scolaire, réfléchir dans l'urgence à la meilleure solution à mettre en place pour pallier ce manque de service.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Bien que les différentes missions du CCAS détaillées dans les précédentes revues soient toujours d'actualité, **cette année un focus s'impose sur le mal logement** qui est en passe de devenir le mal du siècle. Historiquement, l'hébergement d'urgence et le logement relevaient des compétences de l'État. Aujourd'hui les CCAS aident les ménages à monter des dossiers et participent aux commissions d'attribution des logements sociaux des bailleurs (Halpades et Haute-Savoie Habitat en ce qui concerne notre commune).

De ce fait, formulaires de demandes de logement social, domiciliation, mises à l'abri, hébergement d'urgence, prévention des expulsions locatives, aides au paiement de factures d'énergie... nécessitent un accompagnement quotidien.

Il n'existe pas de profil type des bénéficiaires de logement social, on retrouve les bénéficiaires des minima sociaux, les familles monoparentales suivies des personnes sans ressources et au chômage. Nous remarquons également des demandes de personnes retraitées. Le plus incroyable, c'est l'émergence de nouveaux publics : les salariés en CDI, ce qui témoigne de la difficulté à se loger, y compris pour les personnes ayant un emploi stable.

Depuis le 5 juillet dernier, le gouvernement a publié un arrêté reclassant 865 communes françaises en zones tendues (135 communes rien qu'en Haute-Savoie dont Pers-Jussy) permettant ainsi **d'évaluer le niveau de tension du marché immobilier**.

Dans ces zones tendues, la demande est nettement plus forte que l'offre, locataires ou aspirants propriétaires ont du mal à trouver un logement. Pour un meilleur accès au logement, intégrer ce classement permet d'encadrer les loyers, de raccourcir le délai du préavis et de taxer les logements vacants. **Cette modification permet de faciliter la production de logements abordables** à travers des dispositifs comme le bail réel solidaire mais surtout d'augmenter les seuils des revenus des habitants pour prétendre à du logement social. **Pas de baguette magique mais une légère avancée !**

LES PROJETS RECONDUITS ET PORTÉS EN 2024 POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Depuis plusieurs années, sur notre territoire, avec l'appui de l'association REGAARS, 3 collectifs regroupent les communes et leur CCAS (Annemasse Agglo et Arve et Salève), les associations du domicile et toutes les structures sensibilisées à la question de l'isolement social.

En 2024, diverses manifestations ont été proposées pour créer des événements, sensibiliser le grand public et offrir des moments de convivialité à certains d'entre nous pour qui sortir de chez soi n'est plus une évidence.

Collectif ATOUTS AGES :



- Journée du 14 mai pour montrer qu'on peut être « à la retraite mais pas en retrait ». Différents ateliers proposés (dessins, habitat intergénérationnel, prévention des chutes...) avec accueil des élus pour expérience insolite mais aussi pour prise de conscience de l'importance de la prévention.
- Semaine « ridés mais pas fanés » du 30 septembre au 6 octobre avec pour objectif oser sortir de chez soi. (olympiades, débats, ateliers équilibre, mobilité)



- 5 Paroles d'aidants répartis sur l'année avec des thèmes différents
- Forum des aidants le 17 octobre pour offrir aux aidants des réponses à leurs questions (maladies chroniques, handicap et gérontologie) Le programme et les animations ont été pensés pour délivrer toutes sortes d'informations et sensibiliser l'aidant à reconsidérer son rôle en se préservant.

Collectif CREA'LIENS :

(ex coopération locale de lutte contre l'isolement)

- 3 sorties : Allons z'à au fournil de Viuz la Chiesaz le 09 et 23 mars, allons z'à la montagne le 27 juin à Plaine-Joux et allons z'au Canada le 28 novembre
- Évènement grand public le 10 septembre : journée dédiée à la lutte contre l'isolement au travers d'un spectacle « dernière danse avant le prochain bal »
- Partenariat avec Château Rouge avec la mise en place d'une plateforme de mise en relations pour covoiturage : <https://www.covoiturage-simple.com/>



COOPERATION CREA' LIENS

Annemasse Agglo
Arve & Salève

OCTOBRE ROSE

Cette année encore, le samedi 12 octobre, **le centre communal d'action sociale (CCAS) et l'Union Sportive de Pers-Jussy (USPJ) ont uni leurs actions pour aider à lutter contre le cancer du sein** qui concerne une femme sur huit en France. Plusieurs temps forts, outre les matchs, ont été proposés dans cette journée :

- Dès 12h, repas complet à emporter (délicieuses lasagnes)
- Tombola et vente de bougies Partylite organisées par Nadège
- Confection et vente de gâteaux par des membres du conseil municipal



Pour compléter et diversifier nos actions, **l'association Court-Circuit a proposé une balade et yoga en forêt** ponctuée par une pause gourmande chez Unicake. La sortie s'est effectuée sur des chemins balisés dans les communaux (boucle rose)



Un chèque de 3 310 €
a été remis à l'association
Les Fées roses du CHAL.

**OCTOBRE
ROSE**

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 15 septembre, près de 160 Perjussiennes et Perjussiens se sont retrouvés autour d'un excellent repas préparé par le savoyard gourmand et son équipe.

Quelques nouveautés cette année :

- L'Harmonie des Bornes a animé cette journée à la grande satisfaction de l'assemblée.
- La superbe décoration de la salle et le service étaient assurés par les jeunes du Service Enfance Jeunesse de Pers-Jussy (SEJ) A noter l'engagement, le dévouement et la bienveillance dont les jeunes ont fait preuve envers les personnes présentes. À noter aussi la satisfaction générale des aînés !
- Achat de jeux de cartes pour répondre à la demande de certaines personnes.

Comme chaque année nous avons honoré la doyenne et le doyen de la commune : Mme GAVIANO Andrée (1926) et M. BARDET Roger (1928) ont reçu leur cadeau à leur domicile. Concernant les doyens de l'assemblée, Mme FENOUILLET Jeanine (1930) et M. CHASSOT Michel (1931) ont reçu un panier garni et ont été largement applaudis.



COMMISSION SOCIALE

COLIS DES AÎNÉS

Pour accompagner le traditionnel colis de Noël destiné aux habitants de plus de 80 ans, sans oublier les personnes résidant en Ehpad, quatre classes de l'école élémentaire ont confectionné des cartes joliment décorées. Celles-ci ont été glissées dans la pochette du sac contenant une valisette garnie de produits locaux.



Merci à Anne-Sophie de SO'FILS Création pour le décor de la pochette.

Dans le cadre du lien intergénérationnel, ils ont inscrit nom, prénom et classe et ils attendent vos réponses ! Merci pour eux !

Nouveaux arrivants concernés, inscrivez-vous pour en bénéficier : ccas@mairie-pers-jussy.fr



**Banques
Alimentaires
Collecte nationale**

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre **la collecte nationale s'est effectuée au supermarché Inter-marché de Pers-Jussy** : un rendez-vous solidaire pour faire face à la hausse de la demande.

Pour information, le CCAS coordonne et s'occupe de l'organisation des inscriptions des bénévoles, si vous souhaitez soutenir cette action de solidarité, merci de nous contacter.

Malgré les nombreuses inquiétudes liées à une situation économique difficile pour tous les consommateurs, la collecte a été un succès puisque **271 tonnes ont été récoltées dans les 129 magasins du département (1446 kgs pour Pers-Jussy, soit une augmentation de 32 % par rapport à 2023)**

Merci aux personnes qui ont permis une bonne organisation de cette collecte et merci aux donateurs.



Honorariat

LOUIS FAVRE

L'ancien Maire de Pers-Jussy, M. Louis FAVRE a reçu la médaille d'honneur de Maire Honoraire.

Le vendredi 26 avril 2024 à la salle communale de Pers-Jussy, Isabelle ROGUET, Maire de la commune a décerné la médaille d'honorariat à Louis FAVRE, son prédécesseur et ancien maire, devant sa famille, les autorités, les élus, les membres de l'ADAMA (Association Des Anciens Maires et Adjointes de Haute-Savoie), M. David RATSIMBA, Conseiller Départemental.

Mme le Maire a retracé le parcours du récipiendaire : « Louis, tu as été adjoint de 1989 à 2001, soit pendant 2 mandats, au total 12 ans.



Tu as enchaîné 3 mandats de maire jusqu'en mars 2020, au total 19 ans. 6 ans également comme Président de la Communauté de Communes Arve & Salève, de 2014 à 2020. Ce qui fait un parcours de 31 ans au service de la collectivité et au prix de nombreux investissements ».

Louis a, avec ses équipes, réalisé de nombreux projets et fait des aménagements pour embellir la commune et apporter de nombreux services à la population. Il a contribué à façonner par ses actions, le visage de la commune.

M. Georges RIGOT, Président de l'ADAMA a également rendu hommage à Louis pour son parcours et son investissement au quotidien. M. RATSIMBA lui a également présenté ses félicitations et lui a offert de la part du Conseil Départemental un petit présent.

Cette soirée, chargée d'émotion et empreinte de solennité s'est achevée par un petit concert donné par l'Harmonica des Bornes dont fait d'ailleurs partie notre Cher Médaille.

Cette médaille est un bel hommage, méritée pour l'engagement profond et indéfectible de Louis envers la démocratie, envers ses concitoyens et envers les Perjussiens.

PERSONNEL DE LA MAIRIE

Le 13 juin 2024, Mesdames Murielle TISSOT, Janie GARAN et Monsieur Didier VUAGNOUX, employés de la commune de Pers-Jussy se sont vus remettre la Médaille d'honneur du travail communal par Mme le Maire.

Murielle et Janie ont été récompensées pour plus de 20 ans de travail au service de la Mairie en recevant la Médaille d'argent et Didier pour plus de 30 ans a reçu la Médaille de vermeil.

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués par un employé.

Si la durée a son importance, la passion et le dévouement, dont ils ont fait preuve au service de notre collectivité, ont plus de valeur encore.

Ils ont été récompensés et félicités pour tout ce qu'ils ont fait au quotidien pour notre village et pour tous ses habitants.

Une petite réception a été organisée en leur honneur pour les remercier de toutes ces années de travail et de fidélité à notre commune.



8 mai 2024

Cette commémoration fut l'occasion de mettre à l'honneur les Morts de la seconde guerre mondiale de 1939-1945. Mme le Maire en a profité pour retracer le parcours de M. Missak MANOUCHIAN et de sa femme Mélinée, tous deux rentrés au Panthéon le 21 février 2024.

Tout juste 80 ans après son exécution, Missak MANOUCHIAN, Arménien, rescapé du génocide de 1915, réfugié en France, résistant étranger au nazisme, est fusillé le 21 février 1944 au Mont-Valérien avec ses 23 compagnons de la très célèbre « Affiche Rouge ».

Ils ont écrit une page glorieuse et fédératrice dont la République a tant besoin pour maintenir l'Unité Nationale, alors que les nouvelles tendances de notre histoire la déconstruisent.

Extrait de la dernière lettre de Missak à son épouse :
Aux grands hommes la Patrie reconnaissante.

« Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la liberté et de la paix de demain.

Je suis sûr que le peuple Français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement. »

Ils seront bien honorés, 80 ans plus tard en entrant au Panthéon mais aussi en l'honneur de tous les sacrifiés de cette guerre.

L'occasion également de faire remarquer à l'assemblée présente que le Monument de Pers-Jussy a entièrement été nettoyé et lustré. Ce monument est le symbole de la République, du souvenir, il mérite tout notre respect et notre reconnaissance.

14 juillet
2024

Le 14 juillet, la France célèbre sa Fête Nationale. Elle fête sa liberté, la France fête la démocratie. Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prenait la Bastille symbole de toutes les oppressions et de toutes les injustices.

Cet évènement annonçait la fin d'un régime monarchique et l'avènement d'un autre, le régime républicain, dont la devise, devenue officielle en 1848 puis inscrite sur les frontons des édifices publics en 1880, tient en 3 mots, essentiels pour nous tous : Liberté – Égalité – Fraternité.

Même si les sociétés modernes tendent à substituer la solidarité à la fraternité souvent conçue comme une maxime qui revêt également une certaine conséquence pour le concitoyen.

Il n'existe pas de référence plus précieuse que ces 3 valeurs universelles et indissociables.

11 novembre 2024

Cette année, la cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts à Pers-Jussy était programmée tôt, à 9h pour permettre aux Anciens Combattants et aux élus de rejoindre leurs collègues de la Communauté de Communes Arve & Salève à Nangy où une cérémonie intercommunale était organisée.

Cette date a été retenue le 11 novembre 1920 suite à l'inhumation sous l'Arc de Triomphe, du Soldat inconnu pour honorer la mémoire des morts de la Grande Guerre.

1 million et demi de poilus Français qui y ont laissé leur peau. 3 500 000 blessés, dont 56 000 amputés et 65 000 mutilés, 9 millions d'orphelins chez l'ensemble des belligérants.

Chiffres étourdissants...

Tout comme l'histoire inimaginable de Augustin TRÉBUCHON qui, après quatre ans, fut le dernier soldat français mort pendant la première guerre mondiale. Le Der des Der.

Alors que l'Armistice était déjà signé mais pas encore entré en vigueur, cet agent de transmission, qui a sans doute amené à son officier l'annonce de la fin imminente de la guerre, est tombé sous le feu.

La cruauté de mourir le dernier jour, près, si près de la paix le 11 novembre, la mort d'Augustin TRÉBUCHON et de ses camarades sacrifiés lors de la bataille de Vrine-Meuse, c'est aussi montrer la part d'absurdité de ce conflit.

La guerre c'est aussi et surtout des destins fauchés, une jeunesse stoppée nette alors qu'elle n'était qu'insouciance, fougue et force.

D'où l'importance de se retrouver autour du Monument aux Morts pour honorer ces milliers de Poilus tombés au combat, pour que leur histoire ne soit pas oubliée de nos mémoires, mais qu'elle soit bien présente et honorée à sa juste valeur.



5 décembre 2024

Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie de 1952 à 1964.

Cette année la commémoration intercommunale s'est faite à Pers-Jussy à 11h30 au pied du Monument avec les Anciens Combattants de la Communauté de Communes Arve & Salève accompagnés des élus.

Guerre cruelle à laquelle le cessez-le-feu du 19 mars 1962 fût impuissant à mettre un terme immédiat. Guerre qui, comme toutes les autres, a eu sa trop longue liste de victimes. Près de 25 000 tués, des dizaines de milliers de blessés, des harkis et leur famille atrocement massacrés après les accords d'Évian.

C'est pourquoi nous rendons hommage à ces militaires morts en A.F.N et en particulier à ces 165 Haut-savoyards dont les noms sont inscrits sur nos Monuments aux Morts.

L'homme doit avoir le culte des morts, ce culte est la première démarche qui favorisera une réconciliation avec nos adversaires. C'est pourquoi nous devons agir en hommes de paix, pour que nos Morts reposent en paix.



Forum des associations

Le forum des associations n'a pas eu lieu cette année 2024. Il a été **remplacé par une soirée de rencontre des différentes associations** afin que celles-ci nous fassent un retour. Il en est ressorti que celui-ci devait évoluer dans sa forme. Il a été **convenu de maintenir la date du 6 septembre 2025**. Une réunion de préparation se déroulera courant 1er trimestre où les associations s'exprimeront sur leur contribution à cette journée.



Vœux 2024

Vendredi 5 janvier 2024 les habitants de Pers-Jussy ont répondu en nombre à l'invitation de Mme le Maire pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Entourée de son conseil municipal, Isabelle ROGUET salua la présence de ses collègues élus, des représentants des associations, des employés communaux, des enseignants, des représentants de la gendarmerie, des pompiers et de l'ensemble des forces vives du monde économique local.

L'occasion de remercier vivement tous les acteurs dans la mission que chacun d'entre eux a accomplie au quotidien pour offrir aux concitoyens une qualité de vie au sein de notre village.

L'occasion de faire le point sur tout ce qui a été réalisé ou en cours d'élaboration sur notre commune, tels que les travaux de sécurisation du Nant Guin avec la pose des feux tricolores, avec traversées piétonnes, trottoirs, quai bus et gestion des eaux pluviales.

Elle est revenue sur les épisodes pluvieux qui ont provoqué de gros dégâts dans le chef-lieu et dans bon nombre de hameaux de la commune, qui ont découlé sur énormément de travaux et de réparations.

Ces vœux ont été l'occasion de présenter les policiers de la Police pluricommunale à la population.

Mais ces vœux sont surtout l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de présenter à l'ensemble de la population les souhaits de bonheur et de santé.

Fiers de nos jeunes perjussiens

C'est avec beaucoup de fierté que nous allons faire un petit focus sur 2 jeunes de la commune qui ont un parcours sportif hors du commun en dehors de nos frontières.

Tout d'abord **Mlle Émilie RADEMEYER**, jeune sportive de haut niveau en hockey subaquatique, qui fait partie du Club Exocet Léman Hockey subaquatique d'Annemasse et qui a été sélectionnée pour représenter la France au sein de l'Équipe U24 lors du Championnat du Monde à Kuala Lumpur en Malaisie.

Ces épreuves se sont déroulées en juillet 2024, c'est là qu'Émilie a porté haut les couleurs de notre pays lors de cette compétition internationale de premier plan.

Le Hockey subaquatique consiste à opposer dans une piscine, deux équipes, pendant 2 mi-temps de 8 à 15 minutes. Le but du jeu est de progresser, en apnée, en poussant ou en passant un palet pesant 1 à 1,5 kilogramme, à l'aide d'une crosse spécifique afin de le faire entrer dans le but adverse. Les buts sont posés dans le fond de la piscine, aux extrémités de celle-ci.

Pour promouvoir l'excellence sportive au sein de la commune et représenter dignement la France lors de cet événement international, nous avons décidé d'aider financièrement Émilie pour s'équiper d'une paire de palmes supplémentaire qui fait partie de son équipement obligatoire.

L'équipe de France a obtenu une belle 2^{ème} place lors de cette compétition, après une finale disputée face à la Nouvelle Zélande. Félicitations Émilie et bravo.



Ensuite, voici venu le tour de vous présenter les exploits d'un autre jeune sportif de Pers-Jussy, **M. Aymerick JOLY**, jeune footballeur d'exception, mais surtout, gardien de but talentueux.

Aymerick a rejoint le 2 août 2024, la Middle Georgia State University, aux États-Unis.

Tout a commencé dans notre Club de foot local de Pers-Jussy, l'USPJ, à l'âge de 7 ans, grâce à son entraîneur Cédric MARECHAL qui l'a tout de suite repéré et propulsé au poste de gardien de buts. C'est là, que la vocation est née pour Aymerick.

Il a ensuite intégré une académie de gardien sur Annecy pendant 4 ans, avant de partir sur Cluses et enfin en intégrant le Club de Thonon Évian Grand Genève, pour se perfectionner.



C'est à la suite de ce parcours que Aymerick quitte Pers-Jussy et part loin de sa famille, pour 4 années de formation scolaire et sportive pour le Cochran aux États-Unis.

Aymerick, ambitieux, courageux et téméraire est promu à une très belle carrière, qui ne fait que commencer. Choix difficiles à faire pour un parcours atypique et incroyable, mais qui nous en sommes convaincu seront la clé de la réussite sur le plan national ou international.

Tous nos encouragements.



Recensement citoyen

À 16 ans, le recensement citoyen se fait directement en mairie.

Le recensement citoyen est obligatoire pour les Français âgés de 16 ans. Il permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et d'établir une attestation de recensement valable à de nombreuses occasions (inscriptions aux examens, au permis de conduire et

aux concours administratifs). Il permet également une inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Le recensement citoyen a lieu directement en mairie, à l'accueil du service population, et doit être effectué dans les trois mois suivants la date des 16 ans.



École du chef-lieu

LES CE1/CE2 ET LES CE2 DANS LES ALPAGES !

Après la venue dans nos classes de Marie-Hélène, une bergère, durant le mois d'avril, ce fut notre tour, aujourd'hui, d'aller la retrouver dans sa ferme des Cabrettes, dominant les alpages de Sommier d'Aval.

Nous avons eu la chance de bénéficier d'une météo très favorable pour profiter pleinement de cette magnifique et enrichissante journée !

Après un bel aperçu de la Chartreuse du Reposoir (Carmel), nous avons randonné environ 1 heure et quart avant d'atteindre les pâturages bucoliques, emplis de fleurs multicolores.

Nous avons alors visité la ferme, la salle de traite, revu la fabrication du fromage, fait connaissance avec deux ânes, une centaine de chèvres affectueuses et 5 patous... que nous avons pu approcher raisonnablement.

Caroline, une accompagnatrice en montagne, nous a expliqué la flore, la faune et nous a proposé de peindre, au milieu des pâtures, en utilisant des végétaux (feuilles, fleurs) comme gabarits. **Nous avons même pu observer des chamois grâce à sa longue-vue !**



CRÉATION D'UN VERGER COMMUNAL, CLASSE DE CE2 & ÉCOLE DES ROGUET !

Voilà quelques photos d'une journée mémorable, riche, formatrice, consacrée à la réalisation d'un verger communal.

Les enfants ont été sensibilisés en classe, le matin, au respect de l'environnement, de la biodiversité, du développement durable et se sont grandement investis, l'après-midi, dans la plantation d'arbres fruitiers, pommiers et poiriers.

Ce n'est qu'une première étape de ce projet qui est amené à traverser les années.

Croissance des arbres, taille, floraison, cueillette, entretien, arrosage, utilisation des fruits pour confectionner jus, tartes ou autres rissoles... Telles sont les étapes que les élèves ne manqueront pas de suivre durant leur scolarité et au-delà.

Un grand bravo à eux pour leur engagement dans cet ouvrage, où pelles, pioches, bêches et autres râteliers ont été manipulés avec ardeur... et précaution !



ATELIERS ARTISTIQUES

En avril dernier, les élèves des classes de maternelle de Pers-Jussy ont pu bénéficier de la présence de l'artiste Aurore Sacquart dans les locaux de l'école. Pendant huit jours, elle a animé des ateliers de création artistique autour du thème de la forêt.

Cette collaboration a offert aux enfants une expérience enrichissante dans le monde de l'art contemporain en explorant la démarche de création. Ils ont utilisé des matériaux familiers et ont exploré une multitude de techniques qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer au quotidien. De plus, ils ont pu appréhender le cheminement d'une œuvre d'art depuis sa création jusqu'à son exposition.

Le fruit de leur travail a été exposé lors d'un vernissage le lundi 6 mai dans les locaux de l'école maternelle.



COURSE D'ORIENTATION ET PARC DE MERLET - SORTIE CE2 DU 18 JUIN

Nous avons eu la chance de profiter encore d'une magnifique journée, généreusement ensoleillée, et avons pu mener à bien le programme envisagé.



La course d'orientation du matin a été le décor d'une confrontation redoutable entre l'équipe des Aventuriers, celle des Montagnards et celle, finalement victorieuse, des Chercheurs de Trésors ! Tout s'est joué sur la dernière balise car les trois équipes étaient alors au coude-à-coude en totalisant 6 points chacune. Quel suspense !

Rien de tel qu'un bon pique-nique réparateur au bord du lac des Chavants pour nous remettre de nos émotions.

Après avoir randonné dans les alpages de Sommier d'Aval, la semaine dernière, et eu la chance d'observer des chamois à la longue-vue, il était temps d'aller les admirer de près, de très près, eux mais aussi les daims, cerfs sikas, mouflons, lamas, bouquetins et même marmottes pour certains... le tout en évoluant face à un panorama exceptionnel sur le massif du Mont-Blanc !

De très grands moments et, sans nul doute, de délicieux souvenirs !

CLASSE DÉCOUVERTE :

En mai dernier, les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2 ont réalisé une classe de découverte de 3 jours au Reposoir.

Au programme : fabrication de cabanes, randonnée, jeux de piste, maquette sur l'étagement de la végétation, escalade et tir à l'arc.

Des activités variées, appréciées par les petits et les grands.

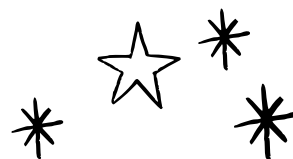


Des moments parfois humides, souvent trempés... mais des moments inoubliables !!

École des Roguet



Cette année scolaire a été marquée par de belles aventures pour la classe unique des Roguet. En mai, les élèves ont pris de la hauteur lors d'**une classe découverte sur l'astronomie à Val Cenis**, une expérience inoubliable avec les étoiles comme salle de classe dans l'hébergement Centre Ethic Etape



Le programme, aussi ludique que pédagogique, comprenait entre autres :

- Une soirée d'observation du ciel étoilé, sous la conduite de Élodie CHAVES, notre animatrice passionnée, où les enfants ont découvert constellations et planètes à l'œil nu, avec des jumelles et au télescope.
- La création d'une carte du ciel, un exercice pratique pour apprendre à repérer les astres et les constellations en toute saison.
- Une immersion dans un planétarium, où ils ont voyagé parmi les étoiles et les galaxies tout en confort, guidés par Élodie.
- Un travail sur le système solaire, comprenant la modélisation des planètes et des discussions sur les mystères de l'espace.
- La fabrication d'une fusée à eau, un moment de créativité et de science qui a permis de mieux comprendre les principes de propulsion tout en s'amusant.



Avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête,
les élèves des Roguet sont revenus plus curieux et enthousiastes que jamais!



L'année a également été marquée par des échanges fructueux avec les classes uniques voisines de Champully, Les Crues et La Chapelle Rambaud. Ensemble, les élèves ont participé à plusieurs projets communs :

Une journée à Genève, pour visiter le **Musée des sciences** et participer à une animation au **Mathscope de l'université**. Là-bas, ils ont travaillé sur les polygones, mêlant mathématiques et créativité dans une ambiance ludique.



Appel

Cette année nous repartons explorer le monde. **Si vous faites des voyages hors de France et que vous voulez partager une découverte, une anecdote sur un pays ou une ville**, vous pouvez envoyer une carte postale aux élèves des Roguet. Nous serons heureux de vous lire !

École des Roguet
2715 route de la Chapelle Rambaud
74930 PERS JUSSY



Nos petits pouces

Quoi de neuf chez Nos Petits Pouches ?

Nos Petits Pouches est la micro-crèche située dans les anciens locaux de l'école maternelle.

Ouverte en 2015, elle propose un service d'accueil collectif aux familles de Pers-Jussy souhaitant un mode de garde à effectifs réduits pour leur enfant.

Au quotidien 12 enfants âgés de dix semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle fréquentent ce lieu adapté pour répondre au mieux à leurs besoins spécifiques.

L'équipe composée de quatre professionnelles diplômées et qualifiées, en plus de la directrice, dispense des soins d'hygiène et de confort mais fait surtout de ce lieu d'accueil, un lieu accueillant rempli de joies et de découvertes basé sur l'itinérance ludique.

Chez Nos Petits Pouches, je joue, je découvre, j'expérimente, j'apprends chaque jour un peu plus. Je découvre l'autre et la vie en collectivité, le partage, la complicité.

Je m'éveille à la curiosité, je gagne en confiance en moi et en autonomie.

L'adulte accompagne par sa présence bienveillante et rassurante chaque enfant de façon individuelle dans son propre développement en tenant compte de son environnement social et familial pour l'aider à se construire. Nous attachons une grande importance à ce que l'enfant puisse être acteur et se sente reconnu comme une personne à part entière.

Vous l'aurez compris ici nous vivons en Harmonie !! Et tout est mis en œuvre pour nourrir simplement le tout-petit.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Le Service Enfance Jeunesse accueille vos enfants sur les temps périscolaire du matin et du soir, en centre de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires, ainsi qu'en séjour et en stage thématique.

L'équipe est composée d'une directrice, Julie Robert, d'une directrice adjointe, Virginie Dubois, et de 8 animateurs, Amélie, Aurore, Bastien, Elodie, Mike, Nico, Sabine et Solène.



Notre mission repose sur quatre valeurs fondamentales : le vivre ensemble, l'autonomie, le respect de l'environnement et l'épanouissement de chacun.

Afin de favoriser le partage et la solidarité nous avons participé à des olympiades intercommunales avec les centres de loisirs de Scientrier et Reignier, où petits et grands ont vécu des moments de convivialité et d'entraide.

Pour sensibiliser les enfants à la nature, la couveuse installée au périscolaire maternelle a permis de voir naître des poussins et de mieux comprendre le cycle de la vie.

Chaque activité, qu'il s'agisse de la colo d'août ou des projets créatifs, encourage les enfants à développer leur confiance en eux et à apprendre à faire par eux-mêmes.

En proposant des sorties ou interventions de prestataires, nous offrons aux enfants des instants de découverte et de plaisir, essentiels pour leur développement, comme lors de la venue de la Clown Confetti en fin d'année 2023.

Ces moments forts illustrent notre engagement à proposer des activités ludiques et éducatives qui favorisent l'apprentissage, la découverte et le partage.



Depuis la rentrée scolaire de 2023, le Service Enfance Jeunesse de Pers-Jussy a ouvert un secteur jeunes sur les vacances scolaires pour les collégiens (11/ 14 ans) de la commune.

Durant cette année, le secteur jeunes a proposé différentes activités, une semaine thématique sur les vacances d'octobre et d'avril, mais aussi une colo en février (5 jours) et en juillet (10 jours).

Le secteur jeune s'investit aussi avec les ados sur différentes manifestations de la commune. Ils ont participé aux illuminations de Noël, au nettoyage de la commune, ont aidé les services techniques à planter des fleurs et ont participé au service lors du repas des aînés.



Contact SEJ

Mail : sej@mairie-pers-jussy.fr
Bureau : 04 50 82 54 12 et 07 86 55 56 13
Secteur Jeune : 06 82 37 20 90

Les associations persjussiennes

Pour des raisons de protection des données, les coordonnées personnelles ne sont pas mentionnées dans cette liste. Pour tout renseignement complémentaire, merci de consulter la mairie.

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENTS
A.P.E.	Pauline ZIMMERMANN
A.I.M.E	Jocelyne BURNIER
ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE	
AU PETIT BONHEUR	Christine VERDAN
CANTINE SCOLAIRE	Fanny PFISTER
CHORALE « ARC-EN-CIEL »	Thérèse VACHOUX
COMITÉ DES FÊTES	Mario SPANO
COURT # CIRCUIT	Pierpaolo REBECCHI
DONNEURS DE SANG	Marie-Claude MONTESSUIT
ÉCOLE DE MUSIQUE	Luc RODET
FA SI LA MUSIQUE	
GYM PERS-JUSSY	Corine CHECKO
LA CHASSE	Maxence BRUCHET
LA LIANE FRANCE AFRIQUE	Solange CHASSOT
LA PERSJUSSIENNE	Louis PUJO
L'AMICALE DE LA CABANE	Jacques DUPLAND
LE CLUB DES SAVEURS	François GELLOZ
LES AMIS DE PERS-JUSSY	Jacques CAMBON
L ET CUISSE 74	Thibault MICHALET
MAD'AG	Brigitte ESNAULT
PAGE 99 (MÉDIATHÈQUE)	Nicole DUBOIS
PERS-JUSSY DANSE	Claude DESBIOLLES
PERS-JUSSY SPORT AUTO	Lionel GRAS
PERS-JUSSY VÉLO	Mario SPANO
PIXEL D'ARGENT	Philippe KLEIN
RENCONTRES AMICALES SAVOISIENNES	James TISSOT
SKI-CLUB	Michel FRICAMPS
U.S.P.J.	Cédric MARECHAL



L'APE (Association des Parents d'Élèves) réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie des écoles au profit des enfants. Elle propose sur l'année différentes manifestations pour pouvoir financer les projets pédagogiques des écoles (spectacles, colonies, musées, bus...) L'APE se rassemble pour un moment d'échanges et de convivialité environ une fois par mois.



L'APE, c'est pour tout le monde : parents, grands-parents... Vous pouvez choisir de venir participer aux réunions et/ou aux événements. Plus on est nombreux, plus ces moments seront agréables pour tous !

L'APE, c'est l'occasion de se réunir dans la bonne humeur tout au long de l'année : goûter d'Halloween, soirée karaoké, visite du Père Noël, loto, marché aux fleurs, fête de l'école, café des parents, etc.



Mail : ape.persjussy@gmail.com
Facebook : APE Pers-Jussy
Instagram : [apepersjussy](https://www.instagram.com/apepersjussy)

Médiathèque municipale « La Parenthèse »



Le temps d'une « Parenthèse »...

Et si vous vous offriez une petite Parenthèse ?

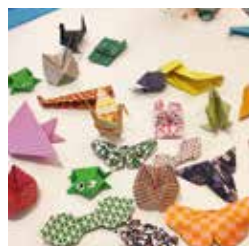
Le temps de feuilleter un magazine, de discuter entre voisins, de partager un jeu en famille ou entre amis, de découvrir les derniers romans, de travailler dans le calme, ou de ne rien faire !

Plus d'un tiers de la population de Pers-Jussy a déjà une carte de bibliothèque... Ne vous privez pas de ce collector (gratuit pour toutes et tous !)

À découvrir également à la Parenthèse :

De nombreuses animations, comme par exemple en 2024 : escape games nocturnes, exposition et conférence « les plantes invasives » en lien avec la CCAS, retour des Zombies lisant pour Halloween, projection de film dans le cadre de Chemin des toiles, contes de Noël avec Elaéra...

Et bien sûr des histoires pour les petits, des ateliers créatifs variés, un cercle de lecture...



Vous avez depuis cette année également accès à :

- **VOCAL PRESSE**, 10 journaux au format audio pour les personnes aveugles, malvoyantes, DYS ou les personnes âgées (un bon complément à l'offre Daisyrables !)
- **MÉDI API**, le média d'actualité 100 % en Langue des signes française.
- **LA RÉF'**, plateforme exclusivement réservée aux 10-17 ans, qui propose mangas, musique, actu, tutos DIY, jeux vidéo...



LA PARENTHÈSE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 15h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

TÉL. : 04 50 50 05 56

95, route de l'Église

MAIL :

bibliopersjussy@gmail.com

FACEBOOK :

La Parenthèse Pers-Jussy

PORTAIL :

persjussy.bibenligne.fr

Et notre application Mobile **BIB EN POCHE**
disponible sur iOS et Android



En complément des 7500 documents de la médiathèque, les ressources en ligne e-medi@s sont toujours gratuites, grâce au soutien du département.

Vous y trouverez des livres audio et numériques, des ressources pour les enfants, des formations dans tous les domaines (langues, informatique, sport, musique...), du cinéma, de la musique, de la presse, des jeux vidéo et des spectacles.

Rien de tout cela ne serait possible sans la motivation de l'équipe 2024, toujours fidèle au poste : Anne-Marie, Agnès, Béatrice, Claude, Danièle, Elisabetta, Isabelle, Isabelle, Laurence, Nicole et Patrice. Janine et Sandrine ont quitté l'association cette année et nous les remercions chaleureusement. Le tout en collaboration avec Marie.

Et bien sûr un grand merci aux 1247 lecteurs qui font vivre la Parenthèse !



L'Association A.I.M.E. (ex A.N.S.M.F.I.S) créée en 1981 à Pers-Jussy poursuit son œuvre auprès des enfants défavorisés de L'inde du sud, Madagascar et du Tchad.

Cela fait maintenant 43 années que de généreux donateurs permettent à l'Association d'œuvrer aux côtés des Sœurs franciscaines installées en Inde, à Madagascar et au Tchad.

Grâce aux fonds que nous transmettons aux centres tout au long de l'année, ce sont **plus de 300 enfants et étudiants dont la vie est changée grâce à la scolarité.**

Cette année encore, nous avons mené de nombreuses actions locales pour collecter des fonds et aller au contact de généreuses personnes, désireuses de contribuer à soutenir la cause des enfants.

C'est ainsi que nous avons été présents sur **les brocantes** de SAVIGNY, BONNEVILLE et CORNIER.

Au mois de novembre, nous avons innové avec l'organisation d'un **Thé dansant** à PERS-JUSSY

Comme chaque année, nous avons assuré **les marchés de Noël** de PERS-JUSSY, SAINT PIERRE EN FAUCIGNY ainsi qu'à l'EHPAD de REIGNIER.

Sans oublier **le beau concert du 15 décembre en l'église de REIGNIER** avec les 60 choristes de la chorale du CHABLE BEAUMONT !



Photo Jocelyne à Blois

En août dernier Jocelyne s'est rendue à BLOIS à la CONGRÉGATION des Sœurs franciscaines qui se réunissaient pour élire leur nouvelle responsable pour les 6 prochaines années. Elle a pu rencontrer les Sœurs de chaque pays et évoquer les évolutions de chacun des centres soutenus, les problèmes rencontrés, les solutions à envisager.

Le nombre d'enfants issus de familles totalement démunies ne cesse d'augmenter et la mission de soutien est plus que jamais essentielle. C'est grâce à cette scolarisation que les enfants pourront avoir un espoir d'avenir.

Si vous désirez vous aussi soutenir notre travail, vous pouvez rejoindre nos membres ou devenir donateur, en nous contactant à l'adresse ci-contre.

Association « AIME »

BP 107 - 74 804 La Roche-sur-Foron

Siège social : 1815, Route de Reignier

74 930 Pers-Jussy

Mail : contact.association.aime@gmail.com

Jocelyne Burnier, Présidente
06 78 33 51 61

Cantine Scolaire



Les CE2, CM1 et CM2



L'école des Roguet

La Cantine Scolaire est une association à but non-lucratif, créée en 1957, qui emploie 18 salariés et qui est gérée par un groupe de parents bénévoles, très motivés et enthousiastes.

Les CP, CE1 et CE2

Grâce à toutes ses bonnes volontés, elle est fière de pouvoir offrir aux enfants des écoles de Pers-Jussy des repas traditionnels de qualité intégrant des produits frais, locaux, bio, mitonnés et consommés sur place (à la Salle Communale, ou au Roguet). Pour celles et ceux qui désirent « visiter » le lieu où leur(s) enfant(s) déjeune(nt), vous êtes les bienvenus à la cantine entre 8h et 9h les jours d'école.

Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, l'association de la cantine scolaire a mis en place un système de quotient familial, (sans pour autant être conventionnée et donc indemnisée par la CAF). Ce quotient familial a pu être mis en place, grâce au logiciel Connecthys. Ce logiciel permet aux parents de se connecter et d'effectuer la réservation de la prise en charge de leur(s) enfant(s) jusqu'à 8h30 le jour J, soulignons l'expérience et l'organisation de l'équipe de la cantine, qui permettent la souplesse d'une inscription au jour le jour. Dorénavant les parents reçoivent une facture chaque mois selon la fréquentation de leur(s) enfant(s), et du quotient familial de leur foyer.



Grâce au soutien des parents bénévoles, la cantine organise différentes manifestations :



- **Le Marché de Noël artisanal**, le 1er samedi de décembre, à la Salle Communale.
- Le dimanche 2 février 2025 : **Salon VDI** (Vente à Domicile pour les Indépendants, par exemple : Prowin, Secrets de miel, Victoria bijoux, Charlott's...)
- **La brocante / vide-grenier**, le 2^{ème} dimanche de juin, au stade des Fins. Avec des frites, si assez de bénévoles pour nous aider...
- **Vente de savons KAUSAI**

Pour l'année, 2023-2024, **27 475 repas** ont été servis, ce qui représente une moyenne de 196 repas par jour.

Elles cuisinent pour nos enfants : Clara Paccard, Christelle Bonnet et Solène Furcy.

Elles/ils prennent soin de nos enfants :

- **En maternelle** : Bastien Nuyten, Amélie Gaulmin, Aurore Chamot, Nicolas Pretet, Marie-Laure Gaulmin, Virginie Dubois, Mike Momont, et également par l'ATSEM : Christine Breteau.
- **En primaire** : Élodie Barre, Sylvie Tissot, Sabine Pasquier, Isabelle Da Silva, Séverine Oubaali.
- **À l'école des Roguet** : Murielle Tissot.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité : Christine Bally.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine :

Au bureau : la Présidente Fanny Pfister, la vice-Présidente Julie Daigue-morte, la Trésorière Anne Balmer Vorms, la Trésorière adjointe Maja Felten, la Secrétaire Marine Jacquinet, la Secrétaire adjointe Sylvia Ebersberger.

Enfin, elles/ils ont monté et démonté les buvettes, fait la vaisselle, les sandwiches, surveillé les grillades, tenu les parkings de la brocante, servi au bar et en salle, coupé les pieds des sapins, fait sauter les crêpes... et tout rangé-nettoyé à la fin : nos bénévoles motivés !!

Cantine Scolaire

1747 route de Reignier

Administratif : 76 Chemin du Beule

Mail : cantinepersjussy@gmail.com

www.mairie-pers-jussy.fr/cantine-scolaire



VIE ASSOCIATIVE



Les petites et moyennes sections

Nous les remercions toutes et tous chaleureusement

...Et nous espérons qu'ils seront rejoints par de nombreux nouveaux bénévoles toujours aussi motivés, afin que les manifestations puissent continuer à assurer la pérennité de la cantine.

L'amicale de la cabane

Cette année, le Ball-Trap ne s'est pas déroulé dans de bonnes conditions climatiques. Mais cela n'a pas effrayé nos participants. **Plus de 210 tireurs sont venus et pas seulement de Haute Savoie.** Notre initiation au Ball-Trap a attiré encore beaucoup d'enfants. Un grand merci à tous, bénévoles, sponsors, participants et à la municipalité.



Nos grands gagnants cette année

- Valentin Déage.
- Jeune : Morgan Schack
- Féminine : Olivia Volpe.



Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain Ball-Trap le samedi 28 juin et dimanche 29 juin 2025

Le Petit Bonheur

Pour vivre, nous avons besoin d'étincelles, de rayon de soleil, de battements de cœur, de souvenirs et de rires.
Vous allez trouver ces Petits Bonheurs avec nos rendez-vous les 1er lundis de chaque mois.



Balade sur l'eau, Canal de Savières



Que de soleil !



Carnaval



Journée crêpes



Belotte



Journée rose

Vous pouvez nous joindre au 06 13 08 50 26

Le club des saveurs

Le club des saveurs est dédié aux amateurs de bons vins et de saveurs culinaires. Il dispense des cours de dégustation de vins à Pers Jussy dans la salle des Voirons.

Cette année encore nos 3 groupes de dégustation ont bien fonctionné. Les cours sont dispensés par nos sommeliers et œnologues Éric DURET (Pers Jussy) et Olivier CHEREAU (Annecy).

Éric DURET anime un groupe, 8 lundis soir répartis sur l'année.

Olivier CHEREAU anime 2 groupes, 8 mardis soir alternés répartis sur l'année.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par ces cours pour la saison prochaine.



Le 20 octobre nous avons éveillé nos papilles à l'occasion d'un repas aux multiples saveurs à **l'auberge de Lucinges**.

Notre soirée dégustation s'est tenue le 2 novembre 2024. **Cette édition a été particulière car nous avons fêté un anniversaire, celui de notre 20^{ème} soirée.** Comme chaque année, elle fut un succès, et a réuni environ 300 convives.



NOTRE BUREAU SE COMPOSE DE :

Président : François GELLOZ - 06 71 85 01 89
 Vice-Président : Roland ROSNOBLET - 06 85 71 02 05
 Trésorier : Noël CHAUTEPS - 06 32 39 30 98
 Secrétaire : Thierry TISSOT - 04 50 85 04 52

Rendez-vous l'année prochaine pour la 21^{ème} édition, le 15 novembre 2025.

La Chorale Arc-en-Ciel



La Chorale « L'Embellie » de Scientrier nous a invités pour un concert de fin d'année en novembre 2023 dans son église.



Après une marche détente au printemps, un repas bien apprécié.



Comme tous les ans, notre ami Gilou nous régale avec sa fondue et nous assistons à un petit spectacle organisé par les choristes.



Notre traditionnel concert de Noël à Arthaz au profit de notre amie et choriste Gaëlle avec la participation de la chorale « Croq'notes » de Scionzier



Notre concert d'été en l'église de Pers-Jussy avec les Chorales « La croche chœur » de Ville la Grand, « Bouche en chœur » de Magland accompagnée par l'ensemble instrumental à cordes de l'école de musique de Magland.

Pique-nique de fin d'année chorale à l'intérieur, vu le mauvais temps !



Chorale Arc-en-Ciel
Thérèse VACHOUX
Mail : theresevachoux@yahoo.fr
Tél. : 04 50 94 50 40



Avant la reprise, journée montagne aux Gets avec visite du musée de la musique mécanique.

Pixel d'Argent

Photo club de Pers-Jussy

Notre club photo: Pixel d'Argent est composé d'un peu plus de 25 membres animés par une même passion. Nous nous retrouvons un mercredi sur deux dans les locaux de l'école de musique de Pers-Jussy. Différents thèmes sont travaillés de manière à favoriser l'échange et la convivialité. Au fil du temps, une complicité certaine s'est formée entre certains membres. Des sorties sur le terrain sont organisées selon les envies de manière à parfaire notre technique photographique tout en passant de bons moments. Les photographies sont ensuite analysées lors des projections pendant les séances des mercredis soirs. Chaque année, un point fort a lieu au printemps avec notre exposition annuelle dans la salle communale, des thèmes variés sont proposés à nos visiteurs.



RENDEZ-VOUS

Point d'orgue cette saison, nous allons fêter nos vingt ans. Nous tenons à remercier la commune qui nous accueille depuis maintenant deux décennies. Ce sera l'occasion pour nous de marquer cet anniversaire par un événement particulier. Une exposition plus généraliste sera proposée de manière à montrer les différentes sensibilités photographiques de notre association. Nous en profiterons pour inviter les clubs voisins et amis de la vallée. Des tables rondes seront organisées. Nous avons également décidé d'adhérer à la fédération française de photographie, ce qui nous permettra d'élargir notre horizon.

Nous vous donnons rendez-vous **le week-end du 29 et 30 mars prochain de 9h à 18h** pour fêter les vingt ans de Pixel d'argent.



Vous trouverez plus de renseignements ainsi qu'un aperçu de notre passion via notre site : www.pixel-dargent-74.fr



VIE ASSOCIATIVE



Dans un esprit de convivialité, un repas est servi par l'équipe de bénévoles : Marie-Claude, François, Carine, Madeline, Gisèle, Dominique, Jean-Pierre, et Nadège.

Quatre collectes ont été organisées sur 2024 soit **273 donneurs** présentés dont **15 nouveaux**, mais une cinquième prévue aura lieu **le 30 décembre 2024**.

AGENDA 2025

- Jeudi 27 février
- Vendredi 25 avril
- Jeudi 26 juin
- Jeudi 28 août
- Jeudi 23 octobre
- Mardi 23 décembre

Salle communale de Pers-Jussy de 15h30 à 19h.

Retrouvez ces dates sur la page Facebook :

Don du sang - Pers-Jussy

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez **contacter Marie-Claude au 06 77 33 30 90**.

Nous comptons encore sur votre générosité en 2025!

LES 4 ÉTAPES POUR DONNER SON SANG

La durée totale de ces étapes est d'environ 1 heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire



Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang



Après votre don, vous restez dans l'espace restauration. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir un repas et de s'assurer de votre bonne récupération après le don

Pers-Jussy Vélo

On ne change pas une équipe gagnante, la formule « club senior » est maintenue. Équipe resserrée, nous sommes tous équipés de VAE, et nos sorties sont maintenant plus diversifiées.

Sur la saison 2024, nous sommes sortis 8 fois. Cela a représenté 305 km et 11660 m de D +.

Nous avons participé à 2 randos organisées, Dré dans le Darbon et la Rando de Mieussy. Pour les autres sorties, entre autres le sommet de Cou, une sortie sur Megève et le tour du Lachat.



Rando Megève, cadre sympa



On a bien convivialité!

Pers-Jussy Vélo
contact : v.edmond@orange.fr
sorties : mariospano@orange.fr



Notre devise reste la même
« pédaler en toute convivialité »



Le tour du Lachat



Descente technique de la tête à l'âne



Arrivée sommet de Cou



PERS-JUSSY Vélo représenté au Roc d'Azur

Le comité des fêtes

2024, retour à une saison standard...

Pour la 41^{ème} fête de la batteuse, nous sommes revenus à notre standard. On a eu quelques frissons dans la nuit de samedi à dimanche quand le vent et l'averse nous ont démonté la bâche du bar à bulles. Mais tout s'est bien terminé, et le dimanche un temps idéal pas trop chaud juste assez pour boire quand même 3 270 l de bière.

Niveau organisation, ce fut beaucoup plus compliqué. En effet, ce fut l'année des jeux à Paris, et suite à une réunion en préfecture et nous n'avons pas eu le choix que de nous mettre aux normes. En conséquence, pas de feux sous le chapiteau, nous avons dû organiser une partie de la cuisine à l'extérieur, et donc sortir notre fameux chaudron pour la cuisson de la soupe. Le charme et l'ambiance sous le chapiteau en ont pris un coup, mais on a su relever le défi et nous avons fait une très bonne batteuse. Autre souci de dernière minute, une partie des assiettes restée sur un bateau et livraison reportée. Il a fallu fouiller les fonds de tiroir, surtout pour le soir, et au global on a assumé, et pas eu trop de remarques.



Le magnifique panneau pour le défilé



Le chaudron dans notre cuisine extérieure, plus le même charme



La fin du défilé, toujours très apprécié du public



Nos équipes de choc pour le service



Le retour de notre locomobile à vapeur



La pause, faut bien éliminer la « peuf »



La place du village en action, un très beau reportage sur notre fête...



La passion n'a pas d'âge, des très jeunes sur les tracteurs...



À la traditionnelle fondue après la Batteuse, on ne rigole pas avec les desserts!

Côté chiffre, nous avons servi 3 374 repas, loin de nos records mais tout le monde était content de retrouver l'ambiance légendaire.

Côté champs, retour de « notre Locomobile » (celle d'Assier bien sûr) qui a subi une bonne révision, et nous avons remplacé la Batteuse de Coluche suite à sa terrible disparition. Le manège des chevaux n'a jamais aussi bien marché, on n'arrivait plus à l'arrêter

Côté activités et service, nos bénévoles avaient une fois de plus répondu présent, et nous confirmons que la relève est bien là avec de plus en plus de jeunes qui rejoignent cette formidable équipe. Encore un grand bravo à tous.

Pour le reste des activités, que ce soit l'illumination du sapin ou la soirée festive du 13 juillet, ce fut également une belle réussite.

INFOS PRATIQUES

Location de tables : Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57) le vendredi soir 18h30.

Prêt de matériel : Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57)

Nous vous donnons tous rendez-vous le 31 août 2025
pour la 42^e FÊTE DE LA BATTEUSE.

L'association COURT#CIRCUIT gérée collégialement cherche à agir efficacement au travers d'actions bénévoles, locales, conviviales et solidaires pour favoriser, inciter et former quiconque :

- au passage à un mode de vie plus sobre énergétiquement
- au respect et à l'amélioration de l'environnement.

DES CHEMINS...

En 2024, l'association COURT#CIRCUIT a poursuivi son travail sur le recensement des chemins pédestres de Pers-Jussy. Une première version de la carte des chemins existants est désormais prête et disponible pour tous. **Pour l'obtenir, envoyez-nous un e-mail ou appelez le 06 26 36 40 30.** Cette carte étant établie, nous avons désormais à cœur de faire vivre nos chemins !

Pour cela, le concours du plus bel arbre et de la plus belle vue de Pers-Jussy a été organisé fin 2023, dont les gagnants ont été récompensés durant la Journée de la Terre le 21 avril 2024 au Château. Les arbres et vues sélectionnés ont été positionnés sur la carte des chemins : Allez les rencontrer, ils valent le détour !



Chêne majestueux (Creux du Loup)

Par ailleurs, 2 boucles de balades pédestres ont été inaugurées en 2024 :

- **La Boucle ROUGE** (environ 3 heures de marche) à l'occasion des Journées de la Nature le 25 mai, avec une sortie « rando pique-nique » et 30 participants. Partant du cœur village, cette boucle passe par Navilly, Épineuse, Le Four, Combloux, Le Bois, Mabey, Le Châble, le Beule, pour revenir au village.



Sortie « Balade & Yoga en Forêt » en Forêt des Communaux les 12 et 26 octobre 2024 pour Octobre Rose

Les activités de COURT#CIRCUIT sont publiées de façon régulière sur www.umoov.org et sur Pers-Jussy clic. Elles sont également envoyées par e-mails à notre liste de diffusion sur laquelle vous pouvez vous inscrire, et sont affichées sur les panneaux vitrés municipaux et à la médiathèque.

Si vous souhaitez participer aux activités ou simplement vous informer, n'hésitez pas à nous contacter. Pour nous joindre : @mail : contact@courtcircuit.net
Mobile : 06 32 60 65 23.

- **La Boucle ROSE** (1 heure de marche au cœur de la Forêt des Communaux), avec 2 sorties « BALADE & YOGA en FORET » les 12 et 26 octobre, dans le cadre des manifestations Octobre Rose organisées à Pers-Jussy par le CCAS de la mairie et l'USPJ. Ces sorties étaient encadrées par Émilie Brdar et Carine Fauvain, professeuses de Yoga à Arbusigny et Reignier. La sortie du 12 octobre s'est terminée chez UNICAKE, où Vanessa nous a accueillis avec ses délicieux cupcakes et macarons : l'occasion de (re)découvrir la plus gourmande de nos artisans locaux ! Avec 55 participants, ces 2 sorties ont permis de récolter 510 € qui rejoignent la cagnotte au profit des Fées Roses du CHAL, qui œuvrent au bien-être des personnes atteintes d'un cancer du sein. Ces sorties seront reconduites en 2025.

Sur les routes et sentiers, vous reconnaîtrez nos boucles par un trait de peinture jaune (marquage classique des circuits de Petite Randonnée en France) prolongé par un point de la couleur de la boucle.



En 2025, d'autres sorties à thèmes et d'autres boucles marquées à la peinture seront proposées sur la commune. Nous comptons par ailleurs prolonger notre réseau de chemins pédestres vers le cœur des villages voisins, l'objectif étant de promouvoir autant que possible la marche pour les déplacements locaux.

DES POMMES ET DES POIRES...



En 2024, C#C a également participé à la Fête des Vergers organisée au Château le 20 octobre par le Syndicat Mixte du Salève et la Mairie, en reconduisant pour la 3^{ème} année consécutive une journée de pressée des pommes et poires apportées par les Perjussiens et ramassées par l'association dans des vergers ouverts par leurs propriétaires. À cette occasion, 1500 kg de fruits ont été pressés, qui ont permis de produire quelque 660 litres de jus. Cette journée conviviale, qui met en avant la mutualisation des savoirs et des ressources et... de circuit court, sera reconduite en 2025 dans l'un de nos hameaux (Journée des Vieux Pressoirs 2025).

ET DE LA SOBRIÉTÉ...

Enfin, C#C a reconduit la conférence « Sobriété Énergétique et Thermodynamique », et a organisé 2 ateliers « Sobriété Numérique » à Pers-Jussy et à La Base (La Roche-sur-Foron), pour comprendre comment réduire concrètement l'impact énergétique de notre activité numérique par des gestes simples. Avec 35 participants en 2024, ces ateliers seront probablement reconduits en 2025.

Les amis de Pers-Jussy

à l'école... d'autrefois à aujourd'hui

Comme d'habitude le bulletin de liaison a été envoyé chaque trimestre à tous les adhérents. Comme d'habitude des rencontres conviviales nous ont réunis autour de notre four à pain ou au cours de la balade découverte, de la soirée « châtaignes » ou de théâtre...

Mais cette année 2024 a été surtout tout celle de **notre grande exposition sur l'histoire des écoles de la commune !**

Dans la salle communale une salle de classe ancienne a été reconstituée. À côté, une quinzaine de panneaux retraçaient l'histoire de l'enseignement primaire dans la commune. Ce parcours a permis de mesurer l'évolution de notre école depuis les « vicaires-régents » officiant dans des chambres souvent misérables louées chez l'habitant jusqu'aux « professeurs des écoles » enseignant dans un bâtiment scolaire moderne, en passant par l'incontournable mairie-école du début du XX^e siècle et les écoles des hameaux isolés avec leur classe unique.



Un mur de photographies scolaires permettant aux habitants de s'identifier, eux-mêmes et leurs anciens camarades, a été très apprécié, ainsi que les souvenirs enregistrés par quelques anciens pour raconter l'école d'autrefois. Les écoliers actuels ont pris leur part à cette exposition, en présentant une comparaison entre cette école ancienne et celle qu'ils fréquentent aujourd'hui, sous forme de panneaux mais aussi de deux pupitres représentatifs de ces deux époques.

LES AMIS DE PERS-JUSSY

55 Chemin des Écoles
Solange CHASSOT - Tél. 06 84 96 80 87
Jacques CAMBON - Tél. 06 42 27 66 13
Mail : amispersjussy@orange.fr



Tout au long des deux journées, des animations ont permis aux adultes, mais aussi aux enfants, de se plonger dans les activités scolaires d'autrefois : dictées, problèmes de calcul, récitations, écriture à la plume sergent-major ont connu un franc succès et de nombreux « bons points » ont été distribués par nos maîtresses.

Un goûter à l'ancienne - pain, chocolat noir et jus de pomme - a été distribué à tous les « élèves ». Sur ce week-end, ce sont plus de 300 personnes, jeunes et anciens, parfois même très anciens, qui ont participé avec enthousiasme à cet événement.

Merci à toutes et tous.



La Liane France Afrique

les nouvelles

Plus que jamais les jeunes et les femmes seules en grande précarité à Saint Louis du Sénégal ont besoin de notre aide. Le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté au Sénégal (1,50 € / jour) a augmenté de 500 000 depuis 2019, pour atteindre 37,5 % de la population. Quant à la pauvreté extrême (< 0,80 € / jour) elle touche 6 % des Sénégalais. Et ce ne sont pas les débordements du fleuve Sénégal en octobre et novembre 2024, emportant une grande partie des récoltes au point de risquer des pénuries alimentaires, qui vont améliorer la situation.

La Liane France Afrique à Saint Louis du Sénégal est en fait le seul « service d'aide sociale » de la ville, avec la Maison du droit des enfants, qui accueille actuellement 39 jeunes, la Crèche de jour, qui reçoit quotidiennement 7 bébés, l'Atelier des femmes, aujourd'hui autofinancé, qui génère un revenu à une dizaine d'elles, la Maison du droit des femmes, qui accompagne les femmes victimes de violences, le soutien financier pour l'inscription scolaire de 500 enfants, la location de chambres en ville pour des mères isolées démunies, les maraudes pour soigner les talibés mendiants.

Toutes ces actions ont un coût (personnel local, locations, nourriture et éducation des enfants, soutiens divers, etc.) assuré à 50 % par nos ressources propres (ventes d'artisanat, spectacles, repas... en France et au Sénégal) et surtout les cotisations et dons, ponctuels ou mensuels. Le reste provient de subventions privées (entreprises, fondations, collectivités...) de plus en plus difficile à obtenir.



ALORS RETENEZ D'ORES ET DÉJÀ NOS PRINCIPALES DATES POUR 2025 :

- Assemblée Générale le 21 mars à 19h, salle du Diapason
- Fête sénégalaise le 4 octobre, Salle Communale, avec une nouvelle formule ...



LA LIANE FRANCE AFRIQUE RHÔNE ALPES

1815 Route de Reignier

Solange Chassot

Tél. 06 84 96 80 87

Mail : liane74@laposte.net

<https://liane74.wixsite.com/rhonealpes>



La Liane France Afrique Rhône-Alpes, basée à Pers-Jussy, recueille des financements pour soutenir ces actions, tout comme les autres « Lianes » de France en Bretagne, Languedoc-Roussillon, à Paris, Chartres, Bordeaux, Laguiole...

- stands de vente d'artisanat sénégalais lors du festival Musical'été à Annemasse, ou des marchés de Noël locaux
- organisation de la Fête sénégalaise annuelle de Pers-Jussy, malheureusement annulée en 2024 par manque d'inscriptions, mais vos dons sont les bienvenus !

Notre équipe participe aussi au soutien logistique du Centre lors d'une visite annuelle : fourniture de vêtements et produits paramédicaux, encadrement des travaux du Centre.

Nous comptons sur vous !

ADMR les Tourelles

L'ADMR « Les Tourelles » intervient sur les communes de la CCA&S ainsi que sur Contamine sur Arve. Elle est définie comme SAD (Service d'Aide à Domicile). Notre ADMR comprend actuellement 20 salariées d'intervention et 2 assistantes techniques. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles. L'ADMR, à tous ses niveaux, est une entreprise à forme associative régie par la loi du 1er juillet 1901. Les personnels de l'ADMR se présentent à votre domicile avec une blouse et portent un badge marqué ADMR justifiant de leur qualité.

Quel est notre public ? Il s'agit des personnes souffrant de handicaps divers, en perte d'autonomie ou de retour chez elles après hospitalisation en attente de leur fin de convalescence. Généralement, elles peuvent bénéficier d'aides financières des services sociaux du département dans le cadre de l'APA ou de la PCH, de leur mutuelle complémentaire de santé ou de leur Caisse de retraite.

Quelles prestations ? Selon les prescriptions du donneur d'ordre, il peut s'agir d'aide à la toilette, d'aide à l'entretien du lieu de vie et à l'entretien du linge, d'accompagnement social, d'aide aux courses, d'aide à la préparation et/ou à la prise de repas. Nous ne pouvons pas assurer de travaux de jardinage ou de bricolage et nous ne sommes pas une entreprise de nettoyage.

Quelles limites à nos prestations ? Nous ne pouvons pas assurer de toilette au lit : celle-ci relève des SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile). Toutefois, nous assurons un relais, pour une période très limitée, pour une personne déjà prise en charge. Pour l'aide à la toilette, la salle de bains doit être adaptée à la personne prise en charge et au personnel d'intervention. Pour l'entretien du lieu de vie, nous exigeons un matériel en bon état et pour l'entretien du linge, nous exigeons un lave-linge. Le lieu de vie comprend la chambre, la cuisine, le séjour, la salle de bains, le w.-c. et le couloir ou l'entrée desservant ces pièces. Nous n'acceptons pas le ménage d'autres pièces, même occasionnellement. Pour le linge, il ne peut s'agir que de celui de la personne aidée.



À L'ADMR, LA FORMATION DE NOTRE PERSONNEL EST
UNE PRIORITÉ !



Comment procéder ?

1^{er} cas : prise en charge par les services sociaux. Votre médecin constate le besoin et vous oriente vers les services sociaux pour une demande de prise en charge financière. Ceux-ci vont déterminer un Plan d'Aide qu'ils enverront à votre domicile. Vous pourrez alors prendre contact avec nos services et, si nous avons la disponibilité, nous prenons en compte votre demande. Vous en informez immédiatement le service social prescripteur qui nous enverra le Plan d'Aide et sa décision de prise en charge. Un(e) bénévole prendra contact avec vous pour venir établir votre dossier et contrôler les accès, la présence du matériel nécessaire, etc. Ensuite nous vous envoyons votre premier planning. Vous ne pouvez pas choisir vos intervenants.

2^{ème} cas : prise en charge par une mutuelle ou une caisse de retraite. C'est celle-ci qui va adresser le dossier à un SAD. Elle va mettre celui-ci sur une plate-forme appelée ADOMI. ADOMI orientera votre dossier vers le SAD le plus proche qui l'acceptera ou le refusera selon ses disponibilités. En cas de refus, ADOMI contactera une autre structure.

Nos règles de fonctionnement : Vous pouvez seulement, après au moins une intervention nous faire connaître votre refus d'un intervenant pour des raisons bien circonstanciées. Vous ne pouvez pas exercer une discrimination au sujet du sexe, de l'âge, de la couleur de la peau, de la religion de nos intervenants. En échange nous vous garantissons une neutralité politique, philosophique et religieuse. Nous nous engageons à ce que nos personnels aient un comportement correct et bienveillant à votre égard et nous vous demandons la réciprocité.

Étienne Toullec, président de l'ADMR « Les Tourelles »



pour tous, toute la vie, partout



147 Grande Rue 74930 Reignier
Tél. 04 50 95 15 32

accueil.lestourelles@fede74.admr.org

La Persjussienne



37^{ème} édition réussie avec plus de 1000 participants motivés à bloc malgré une météo capricieuse en cette matinée du dimanche 13 octobre !

Une édition placée sous le signe de la nouveauté : avec un changement de présidence, de nouvelles recrues côté bénévoles, des nouvelles idées comme la mise en place d'un stand la veille de l'événement pour le retrait des dossards et surtout de nombreux sponsors qui ont soutenu cette belle journée !

Double challenge pour le nouveau Président, Louis Pujo-Masci, qui en plus d'avoir géré avec brio l'organisation de la manifestation, a remporté la course pour la deuxième année consécutive.

Un grand merci à tous les participants et à tous les bénévoles qui font vivre cette marche/course chaque année.



On se donne rendez-vous dimanche 12 octobre, pour une 38^{ème} édition, pleine de nouveautés et ensoleillée, on l'espère !

Fa Si La Musique

c'est aussi du théâtre !

L'École de Musique de Pers-Jussy propose des activités de découverte pour s'initier à la musique mais également au théâtre.

Depuis deux ans, FaSiLa a ouvert un cours de théâtre pour les enfants à partir de 6 ans. Une douzaine d'enfants pratiquent cette activité chaque semaine. L'année dernière, toute la troupe a construit une pièce reprenant les aventures de Tintin sur la Lune. Avec des déguisements appropriés !



En 2025, l'École de Musique fêtera ses 40 ans avec **un week-end de concerts les 8 et 9 mars 2025** : concert des professeurs le samedi soir et concert pour les enfants le dimanche.



QUELQUES CHIFFRES :

- 170 élèves
- 11 professeurs
- 150 000 € de budget annuel
- 80 heures de cours par semaine

FaSiLa Musique ce sont aussi bien sûr des cours pour apprendre à jouer d'un instrument et des groupes pour pratiquer à plusieurs, pour tous les âges, enfants comme adultes.

FaSiLa Musique c'est également des animations au cœur de Pers-Jussy et dans les autres communes.

Toutes les informations sur le site de l'école de musique :
www.fasilamusique.fr



Pers-Jussy Danse

Pers-Jussy Danse a terminé la saison 2023-2024 par sa soirée dansante annuelle le 18 mai 2024. Est-ce le dresscode sur le thème des fleurs ou le fameux orchestre « TempsDanse » qui a incité un très grand nombre de danseurs à participer ? Les 2 certainement... pour le plaisir de la danse en couple et la réussite de cette soirée de clôture !

Notre association peut se féliciter d'afficher une longévité de 27 ans et un nombre d'adhérents en constante progression : pour la saison 2024-2025, l'association compte 95 adhérents.

Nos cours répartis sur 3 niveaux ont lieu le mercredi à la Salle Communale de Pers Jussy. Les danses enseignées sont dites « danses de salon » : rock, valse, fox-trot, cha-cha-cha, tango, paso-doble, etc.

Notre secret ?

- Des cours de qualité dispensés par une professeure diplômée, expérimentée et pédagogue, qui vient de fêter sa 12e rentrée au sein de notre association !
- Une ambiance chaleureuse et conviviale à chaque cours, ce sont les adhérents qui le disent,
- Une pratique de la danse régulière, y compris pendant les petites vacances scolaires,
- Un tarif d'adhésion à l'année étudié pour 33 cours répartis de septembre à mai,
- Un comité dynamique et investi.



La danse en couple peut se pratiquer à tout âge ! À Pers-Jussy Danse, 58 années séparent le doyen (82 ans) de la benjamine (24 ans)!!

La danse offre de nombreux bienfaits sur notre santé physique, mentale, émotionnelle et relationnelle !

Vous aimez danser ? Vous voulez apprendre et progresser, vous faire plaisir en soirée ? **Alors n'hésitez plus et venez essayer ! Les 2 premiers cours sont gratuits !**

L'association « Pers-Jussy Danse » remercie l'association « Pixel d'argent » : Lors de notre soirée dansante, 2 photographes sont venus « figer sur la pellicule » les danseurs en pleine action !



Nos + :

- L'équilibre danseur / danseuse permet à tous les adhérents de suivre pleinement les cours.
- L'association organise 3 stages annuels pour découvrir des danses non enseignées dans les cours réguliers (danses en ligne et danses latinos). Ces stages assurés par notre professeure attitrée sont ouverts aux personnes non adhérentes. Voir le calendrier des manifestations
- L'association propose de multiples occasions de danser gratuitement ou à prix réduit.
- À la suite des stages de danse, en soirée, un repas canadien dansant permet de clôturer ces stages et de mettre en pratique les danses apprises !
- Lors des petites vacances scolaires un mercredi il n'y a pas cours. En revanche l'association réunit tous les adhérents autour de tartes ou de crêpes et organise une soirée de mise en pratique de la danse.
- L'association organise des sorties dansantes (Thés dansants ou soirées dansantes) à l'extérieur (avec participation financière de l'association),
- Tout au long de l'année, l'association informe les adhérents sur la diffusion d'événements dansants alentours, accessibles en autonomie.
- Et bien sûr, notre soirée dansante annuelle d'ores et déjà planifiée le 10 mai 2025 avec l'inégalable orchestre « TempsDanse » !



Président : Claude Desbiolles (06 01 36 43 05)
Vice-Président : André Taupenas (06 22 30 12 43)
Secrétaire : Michèle Gillard (06 66 61 23 11)
Trésorier : Éric Sonnerat (06 07 41 78 63)
Mail : pers-jussy-danse@laposte.net



Gym Pers-Jussy

La Nouvelle Saison est lancée !

C'est avec enthousiasme que nous avons inauguré notre nouvelle saison lors de notre assemblée générale, qui s'est tenue le 3 septembre 2024. Cette rencontre a été marquée par la présence de M. Dupanloup, représentant communal, ainsi que de nombreuses adhérentes qui ont fait le déplacement. Leur participation témoigne de l'engagement pour notre association et ses activités.

Lors de cette assemblée, notre présidente et notre trésorière ont présenté un bilan détaillé de l'année écoulée. Cette année encore, nous pouvons nous réjouir d'un nombre d'adhérents qui reste élevé, prouvant ainsi l'attrait de nos offres et la satisfaction de nos membres. Et pour la première fois, nous avons le plaisir d'accueillir un membre masculin parmi nos inscrits cette année.

La soirée s'est conclue par un chaleureux pot de l'amitié, un moment convivial qui a permis d'échanger et de renforcer les liens entre toutes et tous.

Notre association propose cette saison huit cours, animés par notre dynamique Carole. Parmi ces activités, vous trouverez : Gym Santé Bien-être, Circuit Training, Body Forme +, Yogalates +, Yogalates, Fit Ball, Mouv'ART et Cardio Combat. Nous avons également le plaisir d'annoncer que, grâce à la collaboration de la mairie, nous avons pu obtenir la salle bleue pour notre cours santé, ce qui améliore l'organisation par rapport à l'année précédente. De plus, nous avons revu les horaires de certains cours afin qu'ils conviennent au plus grand nombre.

Les retours concernant le cours Santé sont extrêmement positifs. Les participantes apprécient particulièrement les ateliers personnalisés, adaptés aux besoins et capacités de chacun, ainsi que le suivi attentif et bienveillant de Carole. Son engagement et son professionnalisme méritent d'être soulignés et nous tenons à lui adresser un grand merci.



Bingo



Danse lors du repas canadien



Cours de Body Combat

AG : JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025



Outre notre traditionnel repas canadien de fin d'année, nous avons également organisé cette saison une soirée Paella et Bingo. Cet événement a connu un franc succès, avec des lots à gagner et une animation particulièrement entraînante. Nous tenons à remercier chaleureusement Aurélie pour l'organisation de cette soirée, ainsi que tous ceux qui ont contribué à son ambiance festive, notamment le DJ et son assistant.

Enfin, nous souhaitons vous informer qu'à l'issue de cette saison, plusieurs membres du bureau quitteront le Comité administratif. Nous espérons donc attirer de nouveaux volontaires pour continuer à faire perdurer notre belle association et à développer nos activités. Votre implication est essentielle pour que nous puissions continuer à proposer des cours de sport accessibles à tous.

Association GYM de PERS-JUSSY
Mme Corine Checko, Présidente
Mail : gym.persjussy74@gmail.com
1815 route de Reignier - 74 930 PERS-JUSSY
Site : gympersjussy.fr



Nous sommes impatients de vous retrouver lors des prochains cours et événements. Ensemble, faisons de cette nouvelle saison un succès !

Union Sportive Pers-Jussy

Nous souhaitons commencer par vous remercier, vous, les licenciés, les parents, les bénévoles et les sponsors.

Le club s'est encore agrandi et vous êtes de plus en plus présents à nos côtés, que ce soit lors de nos manifestations, des week-ends passés ensemble autour d'un verre, d'un ballon, d'une discussion, pour la bonne cause ou juste pour le plaisir, nous savons que nous pouvons compter sur vous et sur votre soutien.

CÔTÉ FOOT

L'année a été très riche grâce à notre groupement jeunes avec Arenthon/Scientrier avec une montée dans la division supérieure pour nos U17.

Autre réussite pour notre entente féminine avec Reignier avec une montée pour les séniors en D1, félicitations à elles !

Nous comptons de plus en plus de licenciés, espérons que le vivier de perjussiennes/perjussiens ne s'estompe pas. L'année 2025 va être cruciale pour l'USPJ, de plus en plus de petits clubs disparaissent, nous devons anticiper et investir pour le futur, améliorer nos installations sportives avec un nouveau terrain d'entraînement, pour permettre à notre club de pérenniser son avenir.

CÔTÉ MANIFESTATIONS

L'année 2024 a été marquée par la Tartifoot, qui a encore rencontré un grand succès grâce à vous. C'est toujours un plaisir de trinquer et de passer du temps avec vous en dehors du stade. Un merci tout particulier aux seniors qui sont présents à chaque manifestation, qui font que tout se passe bien et qui permettent, tout comme vous, qu'elles existent. L'autre événement marquant de cette année est notre traditionnelle Fête du foot où votre présence et votre bonne humeur nous ont permis à tous de passer un excellent moment.

AGENDA DE NOS MANIFESTATIONS

- 8 février : Tartifoot
- 12 avril : Plats à emporter
- 13 juin : AG
- 14 juin : Fête du foot.



Le Ski-Club de Pers-Jussy

Apprendre à skier dans la bonne humeur !

Le Ski Club de Pers-Jussy est une association de bénévoles qui réunit petits et grands passionnés de ski, dans un esprit convivial et familial.

Notre objectif : partager l'amour de la montagne, offrir des moments d'apprentissage et de détente, tout en favorisant la découverte du ski en toute sécurité. Que ce soit lors des cours pour enfants ou des sorties du dimanche, l'accent est mis sur le plaisir de skier ensemble, dans une atmosphère chaleureuse où chaque membre se soutient et progresse à son rythme. Notre club est avant tout un lieu de rencontres, de partages d'expériences et de moments de convivialité

Un bilan 2023-2024 positif malgré des conditions météorologiques complexes

Malgré un faible enneigement en début de saison, le Ski Club a su offrir à ses 183 jeunes skieurs une expérience inoubliable, répartie en 22 groupes. Grâce à l'implication de 25 moniteurs fédéraux et 35 parents accompagnateurs, les sorties du samedi et du dimanche se sont déroulées avec succès.

L'École de Ski a notamment permis à de nombreux enfants de progresser, tandis que la Team Étoiles s'est illustrée avec quasi 100 % de réussite au passage des étoiles et plusieurs médailles lors des courses de slalom.



Des cours pour les enfants :

Le Ski Club propose des cours de ski et de snowboard spécialement destinés aux enfants, dès l'âge de 6 ans. Encadrés par des moniteurs bénévoles ou qualifiés, nos jeunes skieurs/snowboarders apprennent à maîtriser les bases du ski (équilibre, virages, descentes) dans un environnement bienveillant et ludique. Les groupes sont adaptés à chaque niveau, afin de permettre à chaque enfant de progresser à son rythme et de vivre des moments inoubliables sur les pistes locales.

À bientôt sur les pistes !



Des sorties pour les adultes et les adolescents

Le Ski Club ne se limite pas aux enfants ! Chaque dimanche, nous organisons des sorties pour les adultes et les adolescents, qu'ils soient débutants ou skieurs plus expérimentés. Ces sorties permettent de profiter des joies de la glisse tout en partageant des moments conviviaux entre membres du club. C'est aussi une excellente occasion de découvrir de nouveaux itinéraires et d'améliorer ses techniques de ski, dans une ambiance détendue et amicale.

En parallèle :

Des cours d'initiation au skating le dimanche matin selon l'enneigement sur le domaine de la Chapelle Rambaud ou du plateau des Glières

En bonus : un cours de renforcement musculaire hebdomadaire complète le programme, les mardis soirs dans une salle prêtée par la Mairie de Pers-Jussy

Un appel à la solidarité et au bénévolat

Pour maintenir des tarifs attractifs, le club lance un appel aux bénévoles et mécènes. Que vous soyez accompagnateur, sponsor ou bricoleur, votre aide sera précieuse pour l'organisation des sorties, l'entretien du local qui nous est dédié... Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues !

Des nouveautés pour la saison 2024-2025

Le club ne manque pas d'ambitions pour cette nouvelle saison. Tenez-vous prêt !

+ D'INFOS :
skiclubpersjussy.fr



Nous sommes cinq membres fondateurs qui gérons collectivement l'association MAD'AG (Madagascar Apprendre et Grandir) créée en octobre 2020.

Soutenus par 68 membres ainsi que plusieurs donateurs et une fidèle équipe de bénévoles, nous faisons tout notre possible pour réaliser l'objectif de l'association, à savoir, permettre à des enfants et des jeunes malgaches d'accéder à un des droits fondamentaux de l'enfant, celui de recevoir éducation et instruction.

Pour pouvoir leur apporter de l'aide il faut trouver des moyens financiers... Nous y parvenons grâce :

- à la fidélité des parrains-marraines qui soutiennent actuellement 79 enfants et jeunes dans nos deux centres partenaires, l'association Ny Anjara Masoandroko (« Ma part de Soleil ») et le Foyer pour filles des Sœurs Salésiennes FMA, situés à Ivato, banlieue de Tananarive,
- et à nos différentes actions tout au long de l'année : vide-greniers, récolte et vente d'huile de noix, bal folk le 12 octobre, **vente de jouets d'occasion mi-novembre** et marché de Noël.



Les fonds récoltés par nos actions nous permettent de soutenir l'association « Ny Anjara Masoandroko » qui gère une école de 127 enfants et un internat de 20 garçons, dans un quartier pauvre. Nous avons financé :

- les salaires des quatre enseignantes de l'école primaire (soit 4 fois 50 € par mois)
- les frais de scolarisation et d'internat, le trousseau complet pour deux fillettes parrainées, Myah et Mampionona, malentendantes, admises en classe de 6^{ème} dans l'établissement privé AKAMA, spécialisé pour leur handicap.



- les frais de déplacements, de nourriture, et autres frais liés à l'hospitalisation d'**Ezra**, pour elle et sa maman. Ezra, fillette parrainée, âgée de 12 ans, a été opérée d'un de ses pieds bots par des chirurgiens réunionnais intervenant gratuitement par le biais de la fondation « Sentinelles ». L'opération du deuxième pied se fera l'an prochain.

- les fournitures scolaires à la rentrée de septembre, notamment pour les secondaires qui entrent en école privée, car la poursuite de la scolarité à partir de la 6^{ème} est souvent inenvisageable pour les familles car les collèges publics et gratuits sont très rares.
- le financement d'un envoi de matériel (vêtements, matériel paramédical et scolaire, pièces pour automobile) par container
- l'achat de 11 matelas et 20 kits de draps pour l'internat.

VOYAGE D'ANNIE À MADAGASCAR DU 15 JUIN AU 12 JUILLET 2024

Des kilomètres parcourus à pied pour visiter les familles des enfants parrainés et celles d'une quinzaine d'enfants en attente de parrainage, dont la précarité des situations a été repérée par le couple (Ando et Raïssa) qui gère l'association « Ny Anjara Masoandroko ».

Au foyer des Sœurs Salésiennes de Don Bosco (FMA) : visite du centre de formation professionnelle, mixte, qui propose quatre filières (pâtisserie/cuisine, coiffure, couture-habillement, gestion/comptabilité) - rencontre de fin d'année scolaire avec les parents venus chercher leur enfant pour un mois de vacances. Certains sont dans l'impossibilité de régler la participation mensuelle de 0,60 € demandée pour les frais d'internat ; ils apportent quelques savons en compensation.

Au centre de formation professionnel Notre Dame de Clairvaux, géré par les Salésiens de Don Bosco, participation à la réunion avec les parents pour le bilan de fin d'année. **Trois garçons parrainés ont obtenu leur diplôme de fin de formation** (agriculture/élevage, bâtiment, ferronnerie)



Plusieurs allers-retours à la capitale pour d'une part, les tests d'audiométrie et l'entretien avec la directrice de l'école AKAMA pour préparer l'entrée des deux fillettes malentendantes, et d'autre part pour Ezra, pour rencontrer les intervenants de la fondation « Sentinelles » qui gère, en autres, les cas d'enfants atteints de malformations de toutes sortes, et en attente d'opérations gratuites.

Et au quotidien, partages extraordinaires avec la vie des enfants, toujours aussi spontanés et rieurs, et tellement heureux d'aller à l'école.



475 chemin de Chatembert - 74 930 PERS-JUSSTY
www.madagascar-apprendre-grandir.com
 Mail : madag.association@gmail.com
 Tél. : 06 17 08 63 63 - 06 68 28 00 33



animaux-secours

Association Reconnue d'Utilité Publique

284, route de la Basse Arve - 74380 Arthaz
Tél : (33) 04 50 36 02 80 - Fax : (33) 04 50 36 04 76 - info@animaux-secours.fr
www.animaux-secours.fr

Les chiens catégorisés

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », classés en deux catégories distinctes. Elle implique une plus grande responsabilité pour leurs maîtres avec des obligations à connaître et des précautions à prendre.

LES CHIENS DE CATÉGORIE 1

Il s'agit des chiens dits « d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types : (est considéré par « type » le croisement de plusieurs races)

- Chiens de type American Staffordshire terrier, également appelés « pit-bulls »,
- Chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls »,
- Chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi de 1999 étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

LES CHIENS DE CATÉGORIE 2

Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races et 1 type :

- Chiens de race American Staffordshire terrier,
- Chiens de race Rottweiler,
- Chiens de type Rottweiler (donc croisement de Rottweiler),
- Chiens de race Tosa.

LE PERMIS DE DÉTENTION

Depuis le 1^{er} janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document, par la mairie ou la Police Municipale de la commune, est soumise à 3 conditions :

- Posséder une attestation d'aptitude (formation théorique de 7 heures. Pour obtenir la liste des formateurs habilités à dispenser la formation, se renseigner sur le site de la préfecture)
- Faire passer à votre chien catégorisé une évaluation comportementale par un vétérinaire comportementaliste entre 8 et 12 mois.

- Posséder les documents justificatifs de l'identification du chien (carte I-Cad), de sa vaccination contre la rage (passport), le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- Les personnes mineures ou sous tutelle,
- Les personnes condamnées (casier judiciaire non-vierge),
- Les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien.

LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

Elles diffèrent quelque peu, en fonction de la catégorie de l'animal.

- Pour tous les chiens catégorisés 1 & 2 : Un chien catégorisé doit obligatoirement être muselé et attaché sur la voie publique. Seules les personnes majeures ont le droit de les promener (mais pas seulement le propriétaire du chien)
- Pour les chiens de Catégorie 1 uniquement : Leur acquisition, leur cession à titre gratuit ou onéreux, leur importation et leur introduction sur le territoire français sont strictement interdites. La stérilisation est obligatoire. L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et les locaux ouverts au public est interdit. Ils peuvent être promenés sur la voie publique (muselés), mais en aucun cas entrer dans des locaux ou demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs.



Majorité Municipale

Une des priorités des élus cette année a été de se concentrer sur la sécurité pour nos concitoyens, et plus précisément sur la sécurité routière.

Le problème de la vitesse des automobilistes sur nos routes de campagne est un vrai sujet, qui est remonté très fréquemment aux services municipaux. Il faut prioriser, en fonction de notre budget qui n'est pas extensible, en fonction de la fréquence des véhicules, de la dangerosité, si c'est une route départementale ou communale, ou bien encore la proximité avec les écoles.

Après avoir sécurisé le carrefour du Nant Guin avec la pose de feux tricolores l'année dernière, ce fut au tour de Jussy et plus particulièrement du carrefour de la Charmille de subir des aménagements. Ce carrefour est une entrée de village très fréquentée, avec des arrêts de bus où les véhicules roulent trop vite.

Le choix a été fait de mettre en place des chicanes pour apaiser le carrefour et l'embranchement de la Route de Jussy et de la Charmille. La réglementation nous impose une limitation de vitesse à 30 km/heure, des distances entre chaque ouvrage, la pose de panneaux de signalisation spécifiques... tout cela en étroite concertation avec les services du Département, qui doivent valider nos projets.

Nous avons également fait le choix de sécuriser le chemin piétonnier qui relie les écoles au Chemin de la Crosaz et au Chemin de la Pierre à Dieudon. Ce passage est étroit, très circulant et dangereux pour les piétons et notamment pour les écoliers.

Avec l'accord des 2 propriétaires, nous avons posé des poteaux pour délimiter la voie de circulation et le chemin piétonnier. Une signalisation adaptée a été installée, ainsi que la pose de panneaux dynamiques.

Nombreux abris bus ont été éclairés, des panneaux de signalisation et où panneaux clignotants ont été implantés à leurs abords, pour mieux visualiser ces arrêts de bus et faire ralentir les automobilistes. Des passages piétons ont été créés.

Certes il y a encore beaucoup de travail pour sécuriser les routes de la commune et faire ralentir la vitesse, mais nous poursuivons ce travail dans les mois à venir. Nous comptons vraiment sur la bienveillance et le civisme de chacun pour faire en sorte que nos enfants puissent prendre le bus, se rendre à l'école où rentrer chez eux sans craindre le pire, que les piétons puissent se promener sur toutes les routes de la commune, qu'ils puissent se déplacer dans le centre-bourg, entre les commerces, sereinement.

Croyez bien que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous rendre le quotidien plus agréable, apaisé et sécurisé.

Toute l'équipe municipale de la Majorité vous souhaite une excellente année 2025 et reste à votre écoute au quotidien.

Les élus du groupe « Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir »

Groupe : Innover, Partager, Agir

Le dynamisme de la vie associative, gage de qualité des animations et du bien-vivre ensemble

Pour être vivante et animée, une commune doit pouvoir compter sur le volontariat. Et à Pers-Jussy, le dynamisme et l'enthousiasme de notre tissu associatif contribuent largement à animer le village tout au long de l'année. Au travers de ces quelques lignes, nous tenions à saluer le travail et l'implication de l'ensemble des bénévoles qui s'investissent dans des événements, qu'ils soient portés par la Mairie ou tout simplement organisés par les associations elles-mêmes.

Le 20 octobre dernier, la première édition de la fête des vergers a été un véritable succès ! C'est vrai que le château et ses abords forment un lieu tout à fait adapté à l'accueil d'événements et autres animations. Mais si cette fête des vergers a été une réussite, c'est notamment grâce à l'association Court-circuit qui a mobilisé toutes ses ressources pour faire du « bidoyon », au Syndicat mixte du Salève qui a apporté son savoir-faire en matière d'arbres fruitiers (conseils de taille, plantation de variétés anciennes, etc.), aux croqueurs de pomme, à France Nature Environnement (FNE74), à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)... ainsi qu'aux artisans et producteurs locaux et à tous les autres bénévoles venus donner un coup de main. Bravo et merci à toutes !

À la mi-septembre se tenait le traditionnel repas de nos aîné.e.s et, là aussi, ce fut une belle journée de retrouvailles et de formidables moments d'échanges. Cette année, l'équipe du SEJ (Service Enfance Jeunesse) a mobilisé les jeunes de la commune pour aider au service et nous les remercions très chaleureusement. Cette participation

des jeunes témoigne de l'importance des liens intergénérationnels ; certain.e.s de nos « ancien.e.s » n'ont d'ailleurs pas manqué de les taquiner un peu, les remerciant ainsi à leur manière.

Lors des journées du patrimoine, l'association des Amis de Pers-Jussy a organisé une exposition sur « l'histoire de nos écoles », l'occasion de rappeler aux plus jeunes comment les plus anciens ont connu l'école autrefois et de répondre à des questions qui peuvent paraître saugrenues pour les uns, mais tout à fait légitimes pour les autres. Fin octobre, alors que l'automne s'était déjà bien installé, les Amis de Pers-Jussy ont également organisé une « soirée châtaignes » (soupe à la châtaigne et berzolée). C'est ce type d'événement qui, tout au long de l'année, contribue à assurer des animations et à offrir des prétextes pour nous rencontrer et passer ensemble de bons moments.

Si nous avons mis l'accent sur ces quelques événements qui se sont déroulés à l'automne dernier, nous tenons évidemment à remercier l'ensemble des bénévoles des associations de la commune qui œuvrent dans les domaines culturel, sportif, scolaire, social et humanitaire ou encore de loisirs ; nous ne pourrions pas toutes les citer, mais nous tenions à saluer la précieuse ressource de l'engagement de leurs bénévoles. Sans vous, tout ça ne serait pas possible, alors nous vous disons un immense MERCI !

En ce début 2025, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux et une très belle nouvelle année !

Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe

URGENCES:

Pourquoi appeler?

- Eaux usées
 - Écoulement anormal
 - Pollution

Assainissement 06 77 04 19 50

✉ assainissement-bellecombe@s-rb.fr

- Eau potable
 - Fuite d'eau sur voie publique
 - Coupure d'eau

Eau potable 06 83 74 42 06

✉ eau-rocailles@s-rb.fr

Facilitez-vous la vie, payez directement vos factures

➔ **En ligne sur Internet**
www.payfip.gouv.fr (Identifiants sur factures)

➔ **Prélèvement automatique ou virement**
formulaire à télécharger sur www.s-rb.fr

➔ Renseignements :

✉ facturation@s-rb.fr

Direction Départementale des Finances Publiques
Service de Gestion Comptable de Bonneville

☎ 04 50 97 00 26

✉ sgc.bonneville@dgfip.finances.gouv.fr



SYNDICAT
DES EAUX
ROCAILLES
BELLECOMBE

📍 ZAE de la Forêt

58 Allée de l'Industrie

74130 Contamine-sur-Arve

☎ 04 50 95 71 63 (hors urgences)

🌐 www.s-rb.fr

✉ contact@s-rb.fr

🕒 Lundi, mercredi et jeudi :

8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi et vendredi : 8h30-12h

La cohabitation intergénérationnelle? Vous connaissez?

La cohabitation entre générations est une vraie solution pour une autre façon d'habiter !

C'est un accord entre une personne de moins de 30 ans qui est hébergée chez une personne de plus de 60 ans en échange d'une contrepartie financière modeste ou du temps de présence et de partage !

Quels sont les avantages de la cohabitation intergénérationnelle ?

Ce service, initié par Annemasse agglo (Maison de l'Habitat) est à présent partagé sur la communauté de communes Arve & Salève, offre un accompagnement pour les deux parties prenantes.

Une personne dédiée est là pour :

- Rencontrer les personnes intéressées
- Sélectionner rigoureusement les profils compatibles puis les mettre en relation
- Gérer les contrats
- Réaliser l'état des lieux
- Suivre les binômes pour assurer le maintien de relations harmonieuses

Vous souhaitez plus d'infos ?

☎ 06 22 58 89 77

✉ cohab.interge@annemasse-agglo.fr



Une initiative Annemasse Agglo, portée par la Maison de l'Habitat



partagé sur Arve & Salève



France Service Pays Rochois Arve & Salève souffle sa première bougie

Début novembre 2023, France Services Pays Rochois Arve & Salève a ouvert ses portes deux jours par semaine à Reignier-Esery. Grâce à ce service situé dans les locaux de la communauté de communes, le public peut obtenir des réponses facilement, être aidé dans ses démarches administratives et résoudre des situations plus complexes grâce à un correspondant dans les réseaux partenaires. Des outils informatiques et un accompagnement sont également mis à leur disposition pour réussir leurs démarches en ligne.

Début 2025, Arve & Salève étoffe ses services de proximité aux habitants en devenant un point relais pour avoir des informations sur la Cité des Métiers et en accueillant des ateliers numériques.

Le point relais de la cité des métiers diffuse des informations de la Cité des Métiers, au plus près des usagers. La Cité des Métiers est un lieu d'information gratuit et ouvert à tous pour répondre aux questions sur la vie professionnelle. Le point relais de France Service Pays Rochois Arve & Salève de Reignier-Esery sera rattaché au centre d'Annemasse. **Ce centre propose tout au long de l'année, gratuitement et en libre accès à tous : des entretiens personnalisés, anonymes et sans rendez-vous ainsi qu'un espace documentaire et des ordinateurs en libre accès.**

Plus d'infos : <https://www.citemetiers.fr/>

L'accueil d'ateliers numériques : en partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie, un conseiller numérique du Conseil Départemental animera des ateliers collectifs, gratuits et ouverts à tous, pour **aider le public à gagner en autonomie avec l'outil numérique dans ses démarches en ligne**. Ateliers 1 mercredi matin par mois - sur inscription auprès de France Services.

France
services

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FRANCE SERVICES PAYS ROCHOIS, ARVE & SALEVE

REIGNIER - ESERY

Maison Cécile Bocquet
160 Grande Rue

Mercredi & Vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

LA ROCHE - SUR - FORON

371 Avenue de la Gare

Lundi 13h30-17h
Mardi & Jeudi :
9h-12h30 / 13h30-17h



PROCHE DE VOUS,



PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France Services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Contactez votre France Services au 07 49 73 87 45
ou par mail : fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com



FRANCE SERVICES PAYS ROCHOIS ARVE & SALÈVE À REIGNIER-ESERY :

🕒 Mercredis et vendredis : 8h30-12h30 / 13h30-17h30.

☎ 07 49 73 87 45

✉ fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com

N'hésitez pas à prendre RDV, ceci vous évitera de l'attente sur place.

La gestion des déchets sur Arve & Salève

La communauté de communes Arve & Salève gère les déchets ménagers produits sur les 8 communes de son territoire. Les 3 millions de budget du service permettent de **gérer 13 000 t de déchets par an soit 626 kg par habitant dont 219 kg dans le sac gris.**

La vie d'un déchet ne se résume pas à son dépôt dans un sac ou un conteneur; elle est longue, complexe et coûteuse.

Depuis sa collecte jusqu'à son devenir final, un déchet va être traité par un grand nombre d'acteurs (Arve & Salève et ses prestataires). La gestion de ce déchet correspond à sa collecte, son transport et son traitement. Tous les déchets ménagers créés dans les 8 communes peuvent être collectés soit dans les points d'apport volontaire soit dans la déchèterie des Rocailles.

Néanmoins, à ce jour, l'inflation et les nouvelles réglementations destinées à préserver les ressources et l'environnement grèvent les budgets déchets des collectivités. Tout déchet ménager généré sur un territoire a un coût pour la collectivité qui le gère. Ce coût varie en fonction de l'aspect recyclable ou réemployable du déchet sous la forme d'une taxe: la TGAP - Taxe générale sur les activités polluantes. Cette taxe augmente chaque année de façon drastique pour inciter à produire moins de déchet. **Pour que les collectivités paient moins de taxes, il faut qu'elles incitent leurs habitants à trier mieux et à surtout moins produire de déchets.**

Parallèlement, l'inflation de ces dernières années a atteint le fonctionnement du service: carburants, matériel...

L'ensemble de ces phénomènes a rendu le budget déchets d'Arve & Salève déficitaire de 500 000 €. Seule une augmentation de la taxe qui finance majoritairement ce service, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ou T.E.O.M), peut permettre de retrouver un budget à l'équilibre.

Pour enrayer la hausse de ces coûts, il est important que chacun devienne conscient de l'impact de sa production de déchets, de sa façon de trier et plus largement de sa consommation.

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il est important d'accompagner la population afin de lui donner les éléments (connaissances et équipements) qui permettront de mieux trier ses déchets. Saviez-vous que sur les 219 kg d'ordures ménagères par habitant cités plus haut, 130 kg sont mal triés!? 57 kg auraient dû être jetés dans le bac jaune, 7 kg dans les déchets verts et 66 kg auraient pu être compostés.

Dans ce contexte, Arve & Salève améliore encore ses services en :

- Répartissant sur ses 8 communes une trentaine de nouveaux conteneurs pour les cartons bruns à compter d'octobre
- Mettant en place des actions concrètes liées au compostage (vente, distribution, ateliers, apérocompost, guide)
- Permettant aux particuliers d'apporter leur taille d'élagage à broyer sur leur commune selon des dates convenues à l'avance
- En les sensibilisant au paillage, au mulching, à la tonte différenciée...



plus d'infos à télécharger sur www.arve-saleve.fr

Proxim iTi

Les lignes de bus deviennent agiles pour plus de desserte et d'autonomie des habitants.



Depuis fin octobre, certaines lignes de bus Proxim iTi ont été « agilifiées ».

Sur Arve & Salève, plusieurs lignes sont concernées. Elles traversent les communes de : Monnetier Mornex, Arthaz PND, Nangy, Reignier-Esery (secteur 1), Arbusigny et Pers-Jussy (Secteur 4), Scientrier (Secteur 5).

Toutes les infos dans le mag' proxim iTi #2 :

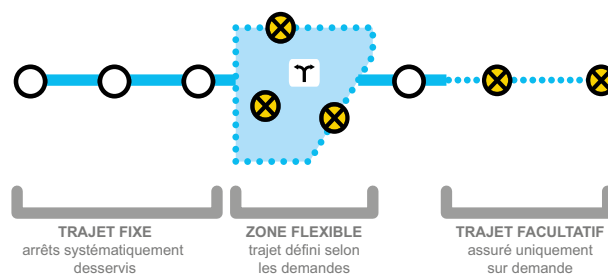
www.proximiti.fr > Notre organisation > Le mag' Proxim iTi

Ce nouveau système de desserte dynamique va répondre à plus de demandes d'usagers de façon plus simple ! Un petit temps d'adaptation et vous allez adorer !

LE PRINCIPE « BUS AGILE » ?

Pour chaque ligne de bus, les arrêts fréquemment utilisés sont toujours desservis.

Une réserve de temps en plus, déjà prévue dans les horaires de la ligne, permet aussi de faire quelques détours si d'autres arrêts sont demandés. Des connexions sur demande sont également proposées.

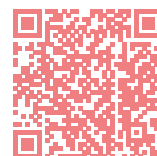


Pour partir d'un arrêt sur demande ou pour utiliser une connexion sur demande, il est nécessaire de s'enregistrer sur l'app **BusCheckIn** ou par téléphone au **04 50 62 29 39** au moins 30 minutes avant le départ (et 60 minutes avant le départ pour les lignes 450, 460 et 470).

→ Si de nombreux détours sont demandés pour une même course, pas d'inquiétude ! une navette de délestage est envoyée automatiquement par le système, garantissant que tout le monde arrive à l'heure.

Retrouver toutes les informations sur le site de Proxim iTi :

www.proximiti.fr > Actualités
> Nouveau réseau Proxim iTi agile



Le réseau qui rapproche

Pour consulter les horaires, calculer un itinéraire ou demander un arrêt ou une connexion, il suffit de :

- télécharger l'application **BusCheckIn**
www.proximiti.fr/applications
- appeler le **04 50 62 29 39**

Relevés météorologiques sur Pers-Jussy depuis 1907

Une affaire de famille

Nous tenions par cet article à **rendre hommage à Monsieur Albert ROGUET et sa famille pour avoir pendant 116 ans observé la météo sur notre commune et l'avoir transmise à Météo France.**

En effet, c'est en 1907 que tout commence avec M. Alphonse ROGUET des « Vuardes » qui occupe le premier le poste d'observateur météorologique sur Pers-Jussy et ce jusqu'en 1948, soit pendant 42 ans.

Son fils, Auguste ROGUET de « Pers » assurera ce poste de 1950 à 1998, soit 48 ans.

Enfin, depuis 1998 jusqu'en 2024, c'est Albert ROGUET et son épouse, le petit-fils d'Alphonse, qui va poursuivre la trace de son grand-père, mais cette fois avec un poste d'observation « Au Châble » à 750 m d'altitude.

Mais qu'est-ce que c'est un observateur météorologique ?

Et bien cela consiste à relever tous les jours les précipitations de pluie et de neige en fusion, recueillies au pluviomètre et mesurées en dixièmes de millimètre.

Il doit aussi apprécier la hauteur de neige tombée dans les dernières vingt-quatre heures, les mesurer comme la couche couvrant le sol tous les matins à 9 heures.

L'observateur fait aussi diverses remarques, il note l'heure de début et de fin des précipitations, la description du temps, comme par exemple, clair, couvert, vent fort, tonnerre, grêle, brouillard, arrivée des hirondelles, etc...



Il faut avoir aussi une fine connaissance des nuages :

- **Les cirrus** : nuages élevés en forme de filaments blancs,
- **Les altostratus** : nappe ou couche nuageuse grisâtre ou bleuâtre couvrant totalement le ciel,
- **Les stratus** : couche nuageuse grise, dense, uniforme donnant lieu à du brouillard,
- **Les cumulus** : gros nuages séparés, aux contours bien délimités.

Il y a 44 postes d'observations individuels en Haute-Savoie, qui sont complétés par les résultats de 10 stations automatiques installées sur des sites élevés, comme celui de l'Aiguille du Midi. Tous ces relevés permettent d'établir un bulletin climatologique annuel ou l'on peut trouver la carte des précipitations, les pourcentages par rapport aux normales, déficits, excédents pluviométriques...

Toutes ces données et observations sont recueillies et adressées tous les mois au Centre Départemental de Météo France à Chamonix puis transmises à un super calculateur à Toulouse.

Depuis 2024, tous ces relevés sont automatisés et assurés par des techniciens professionnels et des stations d'observations ultra modernes, des satellites, des images radars... mais Albert fait en sorte que ce processus d'observations perdure puisqu'il a implanté une station automatique de mesure pluviométrique et thermométrique sur sa propriété privée.

Tout est automatisé, oui mais... grâce à des personnes comme Alphonse, Auguste et Albert le Centre départemental de Météo France dispose des données du temps passé, indispensables à une bonne connaissance du climat régional, départemental et Perjussien. Le Centre a et pourra réaliser des études statistiques et comparatives sur du long terme.

Un grand merci à eux, pour leur ténacité, leur persévérance et leur passion pour le temps qui passe et la vie de notre village.

ÉTAT CIVIL

« Par respect de la vie privée de chacun, ne sont mentionnés que les unions, naissances et décès des familles ayant donné leur autorisation à la mairie ».

NAISSANCES

CANTONE Côte, le 27 décembre 2023 à Annemasse
COULOMB Roxane, le 3 janvier 2024 à Contamine-sur-Arve
MIJOLA Simon, le 17 février 2024 à Contamine-sur-Arve
CECILLON Jonah, le 12 mars 2024 à Contamine-sur-Arve
LECLERCQ Eléonore, le 3 avril 2024 à Contamine-sur-Arve
EL MOKHTARY Mya, le 19 avril 2024 à Contamine-sur-Arve
JEANNOT Éliel, le 22 avril 2024 à Contamine-sur-Arve
MARÉCHAL Léandro, le 26 avril 2024 à Contamine-sur-Arve
LAVERRIERE ARNAUD Mael, le 28 avril 2024 à Contamine-sur-Arve
OZGONUL Lara, le 14 mai 2024 à Annemasse
CASTRO Eden, le 11 juin 2024 à Contamine-sur-Arve
CUTTAZ Roxane, le 26 juin 2024 à Contamine-sur-Arve
DUARTE CORREIA Matilde, le 28 juin 2024 à Contamine-sur-Arve
MULATON Noam, le 18 juillet 2024 à Annemasse
JAY Maël, le 6 août 2024 à Annemasse
LEHAIRE Maxence, le 17 août 2024 à Contamine-sur-Arve
MARSAT Emma, le 22 août 2024 à Contamine-sur-Arve
SACCU Maxe, le 25 octobre 2024 à Contamine-sur-Arve
DÉGAT Louisa, le 31 octobre 2024 à Annemasse

MARIAGES

MORETTI Jean-Claude et LARUE Isabelle, le 29 juin
COUROIS Alexandre et SAIM-MAMOUNE Claudia,
le 10 août
NAVILLE Rémy et DELMARQUETTE Céline,
le 21 septembre
HAPUC Benoît et ZIMMERMANN Pauline, le 2 novembre

DÉCÈS

BOSSAY Renée épouse THABUIS,
le 15 décembre 2023 à Annemasse
PÉGUET Liliane épouse MOSCATELLI,
le 16 janvier à La Roche-Sur-Foron
DEMARTINI Jean, le 20 janvier à Reignier
NESPOLA Thérèse épouse ANCEL, le 1^{er} mars à La Tour
FAVINI Pierre, le 16 mars à Pers-Jussy
GRANGE Gérard, le 17 mars à Pers-Jussy
REICHMUTH Étienne, le 23 avril à Pers-Jussy
MERMOUX Irène épouse SONNERAT, le 10 juillet à Annecy
CHOMAT Pierre, le 14 juillet à Thonon-les-Bains
CHESSEL Odile épouse REGAT,
le 16 septembre à Contamine-sur-Arve
BALLESTER François, le 27 septembre à Pers-Jussy
VERDAN Gabrielle épouse TISSOT, le 11 octobre à La Tour

La commune en chiffres

- Population totale : 3 263 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes

Superficie :

- 1868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
- 18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie..... ☎ 04 50 94 40 79

..... 📍 1825 route de Reignier
..... ✉ accueil@mairie-pers-jussy.fr
..... 🌐 www.mairie-pers-jussy.fr
..... 📱 Application : Pers-Jussy Clic
..... 🏠 Commune de Pers-Jussy

🕒 Heures d'ouverture du secrétariat :
..... Lundi, mardi de 9h-12h - Jeudi de 13h30-18h30.
..... Vendredi de 13h30-17h30.

Médiathèque municipale ☎ 04 50 50 05 56
..... 📍 95 route de l'Église
..... ✉ bibliopersjussy@gmail.com
..... 🏠 La Parenthèse Pers-Jussy
..... 🌐 Portail en ligne : <https://persjussy.bibenligne.fr>
..... 🕒 Heures d'ouverture :
..... Du mardi au vendredi : 15h30 - 18h30
..... Mercredi : 10h-12h
..... Samedi : 10h-12h

Agence postale communale

☎ 04 50 94 41 60
🕒 Heures d'ouverture :
..... Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h30 - 12h
..... Samedi : 9h-12h

Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15h, samedi à 11h30.

Numéros utiles

Service Commun d'Urbanisme ☎ 04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier
Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe. ... ☎ 04 50 95 71 63
- dépannage eau potable ☎ 06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées ☎ 06 77 04 19 50
Communauté de Communes Arve et Salève ☎ 04 50 43 46 14
Déchèterie. ☎ 04 50 43 46 14
🕒 Heures d'ouverture :
du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45
Pompiers. ☎ 18 - ☎ 112
Gendarmerie de Reignier ☎ 04 50 95 75 11
SAIC Pers Loisings ☎ 04 50 94 46 89
EDF - Dépannage 24/24 ☎ 08 10 33 30 74
Sous-préfecture de Saint-Julien en Genevois ☎ 04 50 35 13 13
Animaux Secours à Arthaz. ☎ 04 50 36 02 80
Préfecture d'Annecy ☎ 04 50 33 60 00

Centre des impôts d'Annemasse ☎ 04 50 43 91 50
Paroisse Saint-Jean XXIII d'Arve et Salève ☎ 04 50 43 40 50
ADMR ☎ 04 50 95 15 32
France services ☎ 07 49 73 87 45
mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Enfance

École élémentaire et périscolaire ☎ 04 50 36 42 57
École maternelle. ☎ 04 50 94 44 81
École des Roguet ☎ 04 50 94 43 07
Cantine scolaire ☎ 04 50 94 44 43
Bureau de la cantine ☎ 04 50 94 47 86
Périscolaire de la maternelle ☎ 04 50 82 54 12
Service Enfance Jeunesse. ☎ 07 86 55 56 13
Crèche nos Petits Pouces 🌐 www.nospetitspouces.com

Services médicaux

Ostéopathe : Sarah DESMARES. ☎ 07 61 35 25 10
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Cabinet de kinésithérapeutes : Patricia MICHEL et Gwen HERVÉ
..... ☎ 04 50 36 96 99
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Cabinets d'énergéticiens
Arnaud TOULLIEUX, shiatsu et soins énergétiques
..... ☎ 06 74 06 35 97 - www.shiatsu74.com
Cabinet d'infirmiers ☎ 04 50 31 95 94
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
Pharmacie : Pharmacie Arve et Salève ☎ 04 50 85 06 13
📍 141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
🕒 du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h.
Samedi de 9h-12h.
Pôle Médico-Social (assistante sociale) ☎ 04 50 33 23 47
📍 391 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h45 -12h / 13h45-17h30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

Transports

Transport scolaire (PROXIM'ITI) ☎ 04 50 25 63 24
🌐 www.proximiti.fr
📍 56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public : mardi : 10h-12h15 / 14h-18h30
mercredi et jeudi : 9h-12h15 / 14h-17h15
vendredi 9h-16h30 non-stop
Bus agile (PROXIM'ITI) ☎ 04 50 62 29 39
Taxis
Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles) ☎ 06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY. ☎ 06 30 57 87 25
Pascal CHAPPAZ ☎ 06 18 42 49 13



www.mairie-pers-jussy.fr

Commune de Pers-Jussy



PERS JUSSY CLIC

(sur App store et Google play)

